



DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

PROJET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CDN DU BENIN (PROJET N° (PN)/18.2105.7-001.09)

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE DU BENIN AU TITRE DE L'ACCORD DE PARIS

(Document final)







SOMMAIRE

SON	/MAIF	RE	2
Liste	des	sigles et acronymes	2
Liste	des	symboles chimiques	4
Liste	des	unités	5
Liste	e des f	igures	5
RES	UME	EXECUTIF	7
l.	CIR	CONSTANCES NATIONALES	12
II.	ATT	ENUATION	13
2	.1.	Emissions de gaz à effet de serre actuelles et projections en cas de maintien du statu quo	13
	•	re 1:Tendance des émissions globales de GES et des émissions des secteurs agriculture, gie, déchets et procédés industriels, scénario de statu quo	14
	poll	re 2 : Contribution des différentes sources aux émissions de SLCP (autres que GES) et de uants atmosphériques au Bénin en 2018 (hors foresterie et changement d'affectation des terr	•
2	.3.	Mesures au titre des contributions déterminées au niveau national à l'atténuation	
	_	re 3 : Tendance des émissions globales de GES (hors foresterie) en cas du scénario de statu	
	et er	n cas d'intervention	18
	•	re 4: Tendance des émissions de GES en cas du scénario de statu quo et en cas d'intervent s le secteur de l'agriculture	
	•	re 5 : Tendance des émissions de GES en cas du scénario de statu quo et en cas d'intervent s le secteur de l'énergie.	
	Tabl	eau 7 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur UTCATF	23
III.	AME	ITION ET EQUITÉ	24
IV.	ADA	APTATION	25
4.1.	Vulné	rabilité du Bénin aux changements climatiques	25
4.2.		Objectifs en matière d'adaptation aux changements climatiques	25
V.	STR	ATEGIES, PROGRAMMES, PROJETS ET CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE	26
5	.1.	Mise en œuvre des activités sectorielles	26
5	.2.	Cadre de prise en compte de l'aspect genre dans la mise en œuvre de la CDN Actualisée	34
5	.3.	Cadre institutionnel de mise en œuvre de la CDN actualisée	
	Figu	re 6 : Cadre de l'arrangement institutionnel de mise en œuvre de la CDN	38
VI.	МО	YENS DE MISE EN ŒUVRE	39
6	.1.	Besoins en Transfert de Technologies	
6	.2.	Renforcement de capacités	41

6.3.	Financement	43
6.4	Conditions de succès de la mise en œuvre de la CDN	44
BIBLIC	OGRAPHIE	45
ANNEXE	S	Erreur! Signet non défini

Liste des sigles et acronymes

AIC : Agriculture Intelligente face au Climat

ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin

CCNUCC : Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

CDN : Contribution Déterminée au niveau National

CMEICB : Commission de Modélisation Economique des Impacts du Climat et de l'Intégration des Changements

Climatiques dans le Budget Général de l'Etat

CNCC : Comité National sur les Changements Climatiques

COP ou CP : Conférence des Parties

CPDN : Contributions Prévues Déterminées au niveau National
 DGEC : Direction Générale de l'Environnement et du Climat
 DGRE : Direction Générale des Ressources Energétiques
 EBT-Adaptation : Evaluation des besoins de Technologies en Adaptation
 EBT-Atténuation : Evaluation des Besoins de Technologies en Atténuation

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

GTEC : Groupe Thématique Environnement et Climat

MCVDD : Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

ODD : Objectifs de Développement Durable
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAG : Programme d'Actions du Gouvernement

PANA : Programme d'Action National aux fins de l'Adaptation aux changements climatiques

PIB : Produit Intérieur Brut
PMA : Pays les Moins Avancés
PNA : Plan National d'Adaptation
PND : Plan National de Développement

PRBA : Premier Rapport Biennal Actualisé du Bénin

PRG : Pouvoir de Réchauffement Global des gaz à effet de serre

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

REED+ : Réduction des Emissions Dues à la Déforestation

SBEE : Société Béninoise d'Energie Electrique

SDAC Schéma Directeur d'Aménagement des Communes

.

SNMO : Stratégie Nationale de mise en Œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur

changements climatiques

TCN : Troisième Communication Nationale du Bénin sur les Changements Climatiques

UTCATF : Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie

Liste des symboles chimiques

CO₂ : Dioxyde de carbone

 $\begin{array}{cccc} \textbf{CH}_{4} & : & \text{M\'ethane} \\ \textbf{N}_{2}\textbf{O} & : & \text{Oxyde Nitreux} \\ \textbf{NOx} & : & \text{Oxyde d'azote} \\ \end{array}$

CO : Monoxyde de carbone

COVNM : Composés Organiques Volatiles Non Méthaniques

SO₂
BC
Carbone Noire
OC
Carbone Organique
PM10
Particules PM10
PM2.5
Particule PM2.5
NH₃
Ammoniac

Liste des unités

t : Tonne

E CO₂ : Equivalent dioxyde de carbone

MW : Méga Watt
MWh : Mégawatt-heure
Mt : Méga tonne

Mt E-CO₂ : Méga tonne Equivalent dioxyde de carbone

km² : Kilomètre carré ha : Hectare

Liste des figures

Figure 1:Tendance des émissions globales de GES et des émissions des secteurs agriculture, énergie, déchets et procédés industriels, scénario statu quo	
Figure 2 : Contribution des différentes sources aux émissions de SLCP (autres que GES) et de polluants atmosphériques au Bénin en 2018 (hors foresterie et changement d'affectation des terres)	15
Figure 3 : Tendance des émissions globales de GES (hors foresterie) en cas du scénario de statu quo et en cas d'intervention	
Figure 4: Tendance des émissions de GES en cas du scénario de statu quo et en cas d'intervention dans le secteur de l'agriculture	20
Figure 5 : Tendance des émissions de GES en cas du scénario de statu quo et en cas d'intervention dans le secteur de l'énergie.	23
Figure 6 : Cadre de l'arrangement institutionnel de mise en œuvre de la CDN	38
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Émissions nationales totales de SLCP (autres que GES) et de polluants atmosphériques au Bénin entre 2010 et 2018 (milliers de tonnes)	14
Tableau 2 : Considérations méthodologiques générales et résultats globaux pour l'actualisation des mesures d'atténuation	15
Tableau 3 : Emissions et réductions d'émissions de GES (hors foresterie) pour le scénario de statu quo et le scénario d'atténuation (en Mt E-CO ₂)	18
Tableau 4 : Emissions de SLCP (autres que GES) et de polluants atmosphériques en 2030 pour les scénarios de base et de mesures supplémentaires.	
Tableau 5 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur de l'agriculture	19
Tableau 6 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur de l'énergie	20
Tableau 7 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur UTCATF	23
Tableau 8 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur des déchets	24
Tableau 9 : Objectifs sectoriels en matière d'adaptation aux changements climatiques	25
Tableau 10 : Stratégies, programmes et projets permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN en matière d'atténuation dans le secteur de l'agriculture	26

Tableau 11 : Stratégies, programmes et projets permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN en matière d'atténuation dans le secteur de l'énergie	29
Tableau 12 : Stratégies, programmes et projets permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN en matière d'atténuation dans le secteur de la foresterie	31
Tableau 13 : Stratégies sectorielles permettant la mise en œuvre des objectifs en matière d'adaptation	33
Tableau 14 : indicateurs de l'intégration de l'aspect genre dans la mise en œuvre de la CDN actualisée	35
Tableau 15 : Besoins en transfert de technologies volet adaptation	39
Tableau 16 : Besoins en transfert de technologies volet Atténuation	40
Tableau 17 : Besoins en renforcement des capacités	42

RESUME EXECUTIF

Conformément aux dispositions pertinentes de la décision 1CP/21 portant adoption de l'Accord de Paris et du paragraphe 22 de la décision1CP/21 portant adoption dudit accord, le Bénin a élaboré sa première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et l'a soumise au secrétariat de la Convention en octobre 2017. Les activités prévues dans la CDN couvrant la période 2017-2030, sont structurées en deux principales composantes à savoir l'atténuation et l'adaptation. Suite à la réalisation de l'état de lieux de la CDN par rapport aux actions mise en œuvre sur la période 2017-2019, le Bénin s'est engagé dans le processus d'actualisation de cet instrument dans la perspective de rehausser l'ambition inscrite dans la CDN et d'apporter plus de clarté, et de transparence pour une meilleure compréhension de l'instrument d'une part et d'autre part pour un meilleur suivi de sa mise en œuvre. Dans cette optique, le Bénin se propose de montrer sa ferme détermination à contribuer davantage à l'effort mondial de réduction des gaz à effet de serre. Le présent document dont l'élaboration a bénéficié d'une large participation des différentes parties prenantes provenant aussi bien des structures publiques, privées, des collectivités locales que des ONGs, constitue la CDN actualisée du Bénin.

1-CIRCONSTANCES NATIONALES

La république du Bénin est située en Afrique de l'Ouest entre les latitudes 6°30' et 12°30' Nord et les longitudes 1° et 3°40' Est, avec une superficie de 114.763 km². La population béninoise est estimée à 10.008.749 habitants (RGPH4, 2013) avec un taux annuel moyen de croissance démographique de l'ordre de 3,52 %. Administrativement, le Bénin compte actuellement douze (12) départements subdivisés en 77 Communes. On distingue principalement deux types de climat au Bénin à savoir : le climat subéquatorial caractérisant la région méridionale et le climat tropical continental régissant la région septentrionale. Sur le plan socio-économique, le Bénin a connu sur la période 1996-2015 une situation économique instable marquée par une fluctuation du Produit Intérieur Brut (PIB) variant globalement entre 2 et 6 %. Mais grâce aux réformes économiques opérées actuellement par les pouvoirs publics, le PIB a atteint un chiffre record de 6,8 % en 2018 (Source, FMI). Cependant la croissance PIB par habitant demeure faible, en raison de la croissance démographique soutenue, de la faible performance de la politique mis en œuvre, laissant ainsi peu de marge pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

La prise de conscience des enjeux liés à la problématique des changements climatiques a favorisé l'élaboration et l'adoption de plusieurs politiques, stratégies et programmes de riposte par le Bénin. Sur le plan juridique il est à noter qu'au titre des changements climatiques, une loi portant réglementation des changements climatiques en République du Bénin a été votée par le parlement le 18 juin 2018 et promulguée le 06 Août 2018. En matière de priorités et objectifs de développement, la République du Bénin, a consenti, en dépit des goulots d'étranglements qui persistent ou défis existants, des efforts louables notamment sur le plan de développement des infrastructures, de sécurité et de la gouvernance. Mais, le niveau d'opérationnalisation des stratégies existantes reste encore faible pour induire une évolution significative vers la réalisation de leurs visions respectives et celle des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme « Bénin Alafia 2025 ». Sur le plan de la finance climatique, le Bénin a créé le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) accrédité par le Fonds Vert pour le Climat (FVC).

2- ATTENUATION

2.1. Émissions de gaz à effet de serre actuelles et projections en cas de maintien du statu quo

Les émissions totales des GES du Bénin s'établissent en 2018 à environ 16,94 Méga tonne Equivalent-CO₂ (Mt E-CO₂), soit environ 1,5 tonnes E-CO₂ par habitant, hormis le secteur Utilisation des Terres, Changements d'Affectation des Terres et Foresterie (UTCATF). Ces émissions proviennent des secteurs de l'énergie (58,09 %), de l'agriculture (28,51 %), des déchets (5,38 %) et des procédés industriels (1,22 %) et autres secteurs (feu de végétation et émissions de HFCs) pour 6,80 %. En tenant compte du secteur UTCATF, les émissions nettes de GES s'établissent à 9,62 Mt E-CO₂.

En matière de projection, en cas de maintien du scénario du statu quo, la tendance des émissions globales (hors UTCATF) révèle un accroissement de **71%** sur la période 2018-2030 en évoluant de **16,94** Mt E-CO₂ à **29,02** Mt E-CO₂ (Figure 1). Le total des émissions globales cumulées de GES sans aucune intervention sur la période 2021-2030 avoisine **241,98** Mt E-CO₂ (secteur UTCATF exclu). Elles proviendraient à **63,62** % du secteur de l'énergie et à **24,04** % de celui de l'agriculture, **1,21** % du secteur des PIUP, **4,64** % du secteur des déchets et des autres secteurs (feu de végétation et émissions de HFCs), **6,49** %.

Pour les années à venir, les mesures envisagées dans la CDN révisée, dans les secteurs Energie, Agriculture et Déchets (voir tableaux 5, 6, 7 et 8 ci-dessous) sont susceptibles de contribuer à réduire les émissions cumulées de GES (hors UTCATF) d'environ **48,75** Mt E-CO₂ par rapport au scénario de référence, soit une réduction de l'ordre de **20,15** % sur la période 2021-2030.

2.2. Objectifs et mesures en matière d'atténuation des changements climatiques

Sur la base des stratégies, plans et programmes existants, les objectifs sectoriels clés et les mesures en matière d'atténuation des changements climatiques sont identifiés et consignés dans les tableaux 3 à 5.

2.3. Stratégies, programmes, projets de mise en œuvre

La mise en œuvre des activités sectorielles d'atténuation (agriculture, énergie, foresterie et déchets) au titre de la CDN s'appuiera sur les stratégies, programmes et projets existants et les programmes et projets futurs.

3. ADAPTATION

Au regard de son appartenance au groupe des Pays les Moins Avancés (PMA), de son contexte environnemental et de ses objectifs de développement, l'adaptation demeure pour la République du Bénin la priorité en matière de réponse aux changements climatiques quoiqu'elle adhère inconditionnellement à l'effort mondial, orienté vers la stratégie d'atténuation.

3.1. Vulnérabilité du Bénin aux changements climatiques

L'évaluation de la vulnérabilité du Bénin aux changements climatiques pour le compte de la CDN actualisée se fonde essentiellement sur les résultats d'études ou d'évaluations conduites notamment dans le cadre de la troisième communication nationale sur les changements climatiques et du processus d'évaluation des Besoins en Technologie, et des programmes ou projets de développement visant des objectifs d'adaptation. Les risques climatiques majeurs actuels qui impactent les modes et moyens d'existence au niveau des secteurs particulièrement vulnérables (Agriculture, Ressources en eau, Littoral, etc.) comprennent les inondations, la sécheresse, les pluies tardives et violentes, les vents violents, la chaleur excessive et l'élévation du niveau de la mer. Les impacts observés au cours des trois dernières décennies sont, entre autres, la baisse des rendements agricoles, la perturbation des calendriers agricoles, la baisse des niveaux d'eau dans les barrages d'approvisionnement en eau potable imputable à l'augmentation de l'évaporation l'ordre de 3 à 4% à l'échelle annuel (Houngue et al. 2019), la prolongation de la période d'étiage (1 à 3 mois), la submersion des berges, etc. En matière de vulnérabilité future, les évaluations fondées sur les nouveaux scénarios climatiques RCP2.6, RCP4.5 et RCP8.5 (Profils représentatifs d'évolution des concentrations) du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), montrent que les projections de précipitations annuelles réalisées à différents

horizons temporels (2030, 2050) au moyen des modèles CSIRO et CCCMA, font apparaître des évolutions à la baisse ou à la hausse selon le modèle, mais les traits dominants restent les variations négatives (MCVDD, 2019). En ce qui concerne les températures (moyennes, minimales et maximales), les projections révèlent dans l'ensemble une tendance au réchauffement aux horizons 2030 et 2050. Quant aux impacts potentiels, ils comprennent l'élévation du niveau de la mer pouvant atteindre environ 0,81m à l'horizon 2100, avec pour effets directs des inondations côtières et l'intrusion d'eaux salines dans les cours et nappes d'eau. Ce qui pourrait affecter les établissements humains, la santé, les activités de pêche (MEHU, 2011). On pourrait s'attendre également à une diminution probable des écoulements des eaux de surface à l'horizon 2050 sur l'ensemble du bassin du fleuve Ouémé dans un scénario de diminution des pluies dans le Nord du pays et un décalage des périodes de crue dans la portion béninoise du bassin du Niger, consécutif à une baisse sensible du régime pluviométrique à l'échelle saisonnière (MEHU, 2011). En outre, les perspectives font état d'une baisse de rendements du maïs (variété SYN 75 jours) de l'ordre de 21.6 % et de 28.8 % respectivement aux horizons 2030 et 2050, d'une baisse de rendements du coton de l'ordre de 0,9 % en 2030 et 6,3 % en 2050, et d'une prévalence des maladies, notamment la fièvre aphteuse, peste des petits ruminants la dermatose nodulaire et propagation de tiques du genre Rhipicephalus Boophilus microplus, taux élevé de mortalité des poissons et perte des habitats écologiques des espèces halieutiques.

3.2. Objectifs en matière d'adaptation aux changements climatiques

Sur la base des stratégies, plans et programmes existants, les objectifs sectoriels clés en matière d'adaptation aux changements climatiques sont définis pour les horizons temporels 2025, 2030 et consignés dans le tableau 8.

3.3. Stratégies, programmes, projets de mise en œuvre

La mise en œuvre des activités d'adaptation au niveau des huit (8) secteurs considérés (agriculture, ressources en eau, foresterie, littoral, Tourisme, Energie, Santé, Aménagement Urbain et Infrastructures) au titre de la CDN actualisée s'appuiera sur les stratégies, programmes et projets existants et les programmes et projets futurs.

4. CADRE DE L'INTEGRATION DE L'ASPECT GENRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CDN

L'intégration de l'aspect genre dans la mise en œuvre de la CDN paraît extrêmement importante au regard du rôle que joue certaine couche sociale particulièrement vulnérable, en l'occurrence les femmes dans la lutte contre les changements climatiques. A cet égard, l'intégration de l'aspect genre dans le document de la CDN actualisée est envisagée dans l'optique de donner un aperçu global sur les possibilités de prise en compte de l'aspect genre. Ainsi, il définit par secteur et domaine d'action les niveaux appropriés de prise en compte de l'approche genre, assortis de quelques recommandations.

5. CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA CDN

La mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée du Bénin se fait sous l'égide du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) agissant en qualité de point focal national de la Convention- Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Les principaux acteurs impliqués comprennent notamment :

- ministères et institutions sectoriels concernés ;
- collectivités locales ;
- secteur privé ;
- société civile.

Les organes de mise en œuvre de cet instrument sont les suivants :

- Le Comité de Pilotage, instance suprême de décision et d'orientation. Il est constitué de représentants désignés des Ministères concernés.
- Unité de Coordination Nationale de la CDN qui est l'instance fédératrice de toutes les actions.
 Elle comprend le Directeur Général en charge des Changements climatiques (DGEC), le

Coordonnateur National, le Point Focal de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques, le Point Focal Transfert de Technologies climatiques, une Secrétaire de Direction ; deux assistants techniques du Coordonnateur National.

- La coordination sectorielle de mise en œuvre relevant des ministères, institutions, agences et autres structures couverts par les mesures/actions retenues dans la CDN actualisée. Ils sont constitués des responsables en charge de la programmation et la prospective au niveau des ministères, des responsables en charge du suivi-évaluation des projets, du Point Focal changement climatique de l'Association Nationale des Communes du Bénin, du responsable chargé des questions relatives aux changements climatiques au niveau de la faîtière des sociétés civiles et des organisations non gouvernementales.
- La coordination communale, organe chargé de la supervision de la CDN à l'échelle communale/locale.

Par ailleurs, la mise en œuvre des projets et programmes identifiés au niveau des différents secteurs couverts par la CDN relève de la responsabilité des ministères, des institutions ou des entités sectorielles concernées.

Les orientations et les facilités nécessaires seront données par le MCVDD pour appuyer au besoin les structures sectorielles dans la préparation des dossiers de recherche de financement ou toutes autres initiatives à travers les mécanismes existants. Le MCVDD assurera également la responsabilité du système MNV (Mesure, Notification et Vérification) de la mise en œuvre de la CDN, les renforcements des capacités institutionnelles en collaboration avec les parties prenantes concernées.

6. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la CDN actualisée du Bénin requièrent des moyens financiers, technologiques et de renforcement des capacités.

En ce qui concerne les ressources technologiques, l'accent sera mis sur les technologies endogènes et le transfert Sud-Sud et Nord-Sud y compris le savoir-faire nécessaire. Les principaux besoins en transferts de technologies identifiés concernent les secteurs de l'agriculture, ressources en eaux, foresterie, de l'énergie (tableau 14 et 15).

Le renforcement des capacités consistera au développement des compétences techniques et de l'amélioration des capacités institutionnelles.

La République du Bénin, pour réaliser ses ambitions d'atténuation des Gaz à Effet de Serre (GES), aura besoin d'une enveloppe financière globale de l'ordre de 8556,81 millions dollars US dont 5069,03 millions comme contribution du Gouvernement béninois et du secteur privé et 3487,77 millions à mobiliser auprès de la communauté internationale sur la période allant de 2021 à 2030. Le coût afférent à la mise en œuvre des programmes et projets d'adaptation sectoriels est estimé à environ 1796,13 millions de dollar US dont la contribution nationale (part inconditionnelle) est de l'ordre de 578,47 millions de dollar US tandis que la part conditionnelle (appui international) correspond à 1217,66 millions de dollar US. Par ailleurs, les ressources financières à mobiliser pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation/ d'adaptation des projets communaux s'élèvent globalement à 162,94 millions de dollar US dont environ 14,39 millions de dollar US au titre de la contribution nationale et 148,55 millions de dollar US pour la part conditionnelle.

Au total, les ressources financières à mobiliser pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation au titre de cette première CDN actualisée du Bénin s'élève globalement à environ 10515,88 millions de dollar US devant provenir de fonds publics, du secteur privé et d'appui international. Ce montant se répartit en contribution inconditionnelle de l'ordre de 5661,89 millions dollars US soit 53,8 % et en contribution conditionnelle de l'ordre de 4853,99 millions dollars US soit environ 46,2 %.

7. CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES EN MATIERE D'ADAPTATION ET SOLUTIONS ENVISAGEABLES

La mise en œuvre de la CDN avec succès pourrait être confrontée à de nombreuses contraintes au nombre desquelles il faut noter : la mobilisation effective et à temps des ressources nationales et extérieures, la capacité des structures publiques concernées à gérer efficacement des programmes de grandes envergures, l'effectivité de l'application des textes réglementaires, le transfert effectif de technologies tout comme l'aboutissement des travaux de recherche –développement au plan national.

I. CIRCONSTANCES NATIONALES

La république du Bénin est située en Afrique de l'Ouest entre les latitudes 6°30' et 12°30' Nord et les longitudes 1° et 3°40' Est, avec une superficie de 114.763 km². Elle est limitée au Sud par l'océan Atlantique, à l'ouest par le Togo, à l'Est par le Nigéria, au Nord-Est par le Niger et au Nord-Ouest par le Burkina-Faso. La population béninoise est estimée à 10.008.749 habitants (RGPH4, 2013) avec un taux annuel moyen de croissance démographique de l'ordre de 3,52 %. La densité moyenne est de 29 habitants/ Km² avec une plus grande concentration démographique notée au Sud du pays. Administrativement, le Bénin compte actuellement douze (12) départements subdivisés en 77 Communes.

Au Bénin, on distingue principalement deux types de climat à savoir : le climat subéquatorial caractérisant la région méridionale et le climat tropical continental régissant la région septentrionale. Les précipitations moyennes annuelles oscillent entre 700 mm (extrême Nord) et 1500 mm (extrême Sud-Est), tandis que les températures de l'air varient en moyenne autour de 27,2 °C, avec des maximas absolus pouvant excéder 45°C au Nord.

Les deux dernières décennies restent particulièrement marquées par une accentuation de la variabilité climatique caractérisée notamment par une récurrence des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations notamment), la perturbation des régimes pluviométriques saisonniers et une réduction de plus en plus remarquable du nombre d'évènements pluvieux. A propos de la température de l'air, les écarts à la normale (1981-2010) des moyennes annuelles accusent des valeurs oscillant entre -0,7 et +1.3 °C.

Sur le plan socio-économique, le Bénin a connu sur la période 1996-2015 une situation économique instable marquée par une fluctuation du Produit Intérieur Brut (PIB) variant globalement entre 2 et 6 %. Mais grâce aux réformes économiques opérées actuellement par les pouvoirs publics, le PIB a atteint un chiffre record de 6,8 % en 2018 (Source, FMI). Ce pendant la croissance PIB par habitant demeure faible, en raison de la croissance démographique soutenue, de la faible performance de la politique mis en œuvre, laissant ainsi peu de marge pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

La gouvernance des changements climatiques au plan national relève au premier chef de la mission du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), assurant le rôle de Point Focal National de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Il coordonne et supervise à travers la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC), les processus d'élaboration des communications nationales sur les changements climatiques, des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et d'autres documents relatifs à la mise en œuvre de la Convention. Elle collabore étroitement avec des structures relevant des autres départements ministériels concernés et des Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Au plan politique, l'un des instruments d'importance majeure constitue le Plan National de Développement 2016-2025, adopté en juillet 2018. La prise de conscience des enjeux liés à la problématique des changements climatiques a favorisé l'élaboration et l'adoption de plusieurs politiques, stratégies et programmes de riposte par le Bénin. Il s'agit de : la Stratégie Nationale pour la mise en œuvre de la CCNUCC, du Programme d'Action National aux fins de l'Adaptation aux changements climatiques (PANA), du Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN), de la Stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques, de la stratégie nationale et plan d'actions de gestion durable des écosystèmes de mangroves du Bénin et de la CDN notamment.

Sur le plan juridique il est à noter qu'au titre des changements climatiques, une loi portant réglementation des changements climatiques en République du Bénin a été votée par le parlement le 18 juin 2018 et promulguée le 06 Août 2018.

En matière de priorités et objectifs de développement, la République du Bénin, a consenti, en dépit des goulots d'étranglements qui persistent ou défis existants, des efforts louables notamment sur le plan de développement des infrastructures, de sécurité et de la gouvernance. Mais, le niveau d'opérationnalisation des stratégies existantes reste encore faible pour induire une évolution significative vers la réalisation de leurs visions respectives et celle des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme « Bénin Alafia 2025 ». En ce qui concerne la finance climatique, le Bénin a créé le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) accrédité par le Fonds Vert pour le climat (FVC).

II. ATTENUATION

2.1. Emissions de gaz à effet de serre actuelles et projections en cas de maintien du statu quo

Les données sur les émissions des gaz à effet de serre (GES) sont basées sur les résultats des estimations réalisées à partir des données sectorielles d'activités issues de la TCN qui ont actualisées avec les outils ci-après .

- i) le logiciel LEAP (Low Emissions Analysis Platform) pour les secteurs de l'Energie et Déchet et la catégorie de la riziculture dans le secteur de l'agriculture ;
- ii) le logiciel EX-ACT (EX-Ante Carbon-balance Tool) pour le secteur de l'agriculture (sauf la riziculture) ;

Dans le secteur de la foresterie autres affectations des terres, l'estimation des émissions de Gaz pour le scénario de référence et l'évaluation du scénario d'atténuation ont été réalisées à l'aide du tableur Excel utilisant les lignes directrices du GIEC à l'exception des mesures visant le développement des plantations d'anacardes et de palmier à huiles dont les effets ont été évalués à l'aide de l'outil Ex-act.

❖ Emissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau national

Les émissions totales des GES du Bénin s'établissent en 2018 à environ 16,94 Méga tonne Equivalent-CO₂ (Mt E-CO₂), soit environ **1,5 tonne E-CO₂ par habitant**, secteur Utilisation des Terres, Changements d'Affectation des Terres et Foresterie (UTCATF) exclu. Ces émissions proviennent des secteurs de l'énergie (63 %), de l'agriculture (28,6 %), des déchets (5,3 %) et des procédés industriels (3,1 %). En tenant compte du secteur UTCATF, les émissions nettes de GES s'établissent à 10,6 Mt E-CO₂.

Projections d'émissions de gaz à effet de serre en cas de maintien du statu quo

En cas de maintien du statu quo, la tendance des émissions **annuelles** globales (hors UTCATF) révèle un taux d'accroissement d'environ **71** % sur la période 2018-2030 en évoluant de **16,94** Mt E-CO₂ à **29,02** Mt E-CO₂. La figure 1 montre les trajectoires des émissions annuelles de GES pour les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des déchets et des procédés industriels. Le total des émissions globales **cumulées** de GES sans aucune intervention sur la période 2021-2030 avoisine **241,98** Mt E-CO₂ (secteur UTCATF exclu). Elles proviendraient à **63,62** % du secteur de l'énergie et à **24,04** % de celui de l'agriculture, **1,21** % du secteur des PIUP, **4,64** % du secteur des déchets et des autres secteurs (feu de végétation et émissions de HFCs), **6,49** %.

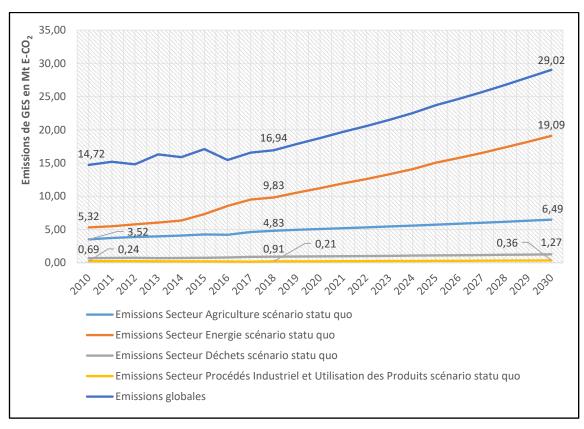


Figure 1:Tendance des émissions globales de GES et des émissions des secteurs agriculture, énergie, déchets et procédés industriels, scénario de statu quo

2.2. Émissions historiques de SLCP autres que GES et de polluants atmosphériques et projections en cas de maintien du statu quo

Les émissions pour chaque polluant (autres que GES) individuellement entre 2010 et 2018 se présentent comme suit (Tableau 1). La quantité de carbone noir émise dans l'atmosphère au Bénin en 2018 est estimée à 10 mille tonnes. Les principales sources d'émissions de carbone noir sont la combustion résidentielle, les feux de végétation et la production de charbon de bois, à l'instar des autres polluants atmosphériques particulaires (Figure 2).

Tableau 1 : Émissions nationales totales de SLCP (autres que GES) et de polluants atmosphériques au Bénin entre 2010 et 2018 (milliers de tonnes)

Polluants	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Monoxyde de carbone	3,350	3,422	2,972	3,635	3,170	3,213	1,762	1,626	1,523
Composés organiques volatils non méthaniques	364.03	373.92	355.74	400.92	384.26	404.34	359.08	368.44	373.65
Oxydes d'azote	179.59	183.98	157.53	195.30	165.28	167.93	81.61	74.08	66.94
Particules PM10	379.78	386.61	327.29	406.80	343.60	344.27	152.21	129.07	112.35
Dioxyde de soufre	20.90	21.24	18.95	22.44	19.83	20.55	12.36	12.01	11.15
Ammoniac	63.51	66.18	63.36	70.37	67.09	68.31	54.50	56.93	57.88
Particules PM2pt5	257.78	262.37	223.81	276.13	235.87	236.58	110.34	95.81	85.31

Carbone noir	25.17	25.63	22.26	26.99	23.42	23.57	12.51	11.31	10.42
Carbone organique	155.13	157.85	133.45	166.22	140.69	140.93	61.48	52.18	45.32

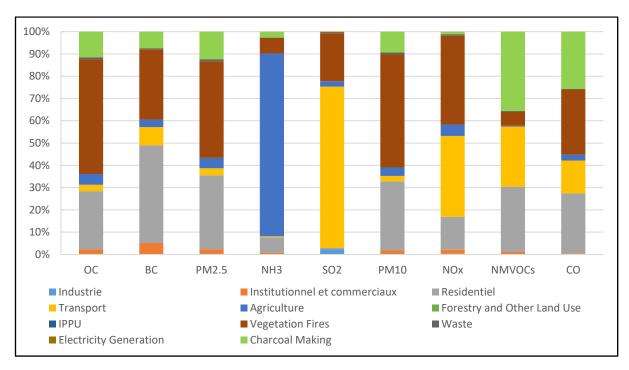


Figure 2 : Contribution des différentes sources aux émissions de SLCP (autres que GES) et de polluants atmosphériques au Bénin en 2018 (hors foresterie et changement d'affectation des terres).

2.3. Mesures au titre des contributions déterminées au niveau national à l'atténuation

La contribution à l'atténuation de GES contenue dans la CDN actualisée est fondée sur des mesures contenues dans des stratégies, programmes et projets pour la période 2017 à 2030. Cette période inclut la phase préparatoire de mise en œuvre de la CDN (2017 à 2020) et la période de mise en œuvre de la CDN (2021 à 2030), période de comptabilisation des efforts de réduction des émissions des GES). De nombreuses opportunités d'atténuation des émissions de GES ont été identifiées dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'UTCATF à cet effet.

* Mesures au titre des contributions déterminées au niveau national à l'atténuation

Les considérations méthodologiques générales pour l'actualisation des mesures et la contribution globale déterminée au niveau national à l'atténuation sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Considérations méthodologiques générales et résultats globaux pour l'actualisation des mesures d'atténuation

Année de référence	L'année de référence pour la prise en compte des actions contribuant à l'atténuation des GES est 2018. Mais les projections d'émissions de GES sont effectuées sur la période 2019 à 2030 ; la trajectoire des émissions pour le scénario sans les mesures d'atténuation et le scénario avec les mesures étant la même sur la période 2010 à 2016.
Type de contribution à l'atténuation des GES et période couverte	Une contribution à l'atténuation de GES de la CDN actualisée est fondée sur des mesures contenues dans des stratégies, programmes et projets pour la période 2017–2030.Cette période inclut une phase préparatoire et de début de mise en œuvre de la CDN (2017 à 2020) et une phase de mise en œuvre de la CDN (2021 à 2030).

Options ayant fondé l'actualisation de la CDN	S'engager à appuyer davantage l'action climatique à travers des objectifs plus ambitieux pour la même période 2021 -2030						
GES considérés dans la contribution	GES directs : Dioxyde de carbone (CO ₂), méthane (CH ₄), oxyde nitreux (N ₂ O), HFCs Autres polluants (SLCP autres que GES et polluants atmosphériques : carbone noir, carbone organique, l'ammoniac (NH3), PM2,5, PM10, monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NOx), composés organiques volatils non méthaniques (COVNM).						
Secteurs/sources couverts par les calculs d'émissions de gaz	 Energie; Agriculture; Industrie et Utilisation de Produits; Déchets; UTCATF 						
Secteurs/sources couverts par la contribution	 Energie (sources : secteur résidentiel, tertiaire, transport et industries énergétiques) Agriculture (sols agricoles, rizières, brûlage des résidus agricoles, brûlage dirigé des savanes). UTCATF (terres forestières incluant les forêts naturelles et les plantations : plantations forestières et agroforestières). 						
Couverture géographique	Tout le territoire national						
Scénarios considérés pour l'estimation des émissions de gaz	Scénario de référence : Ce scénario ne prend pas en compte les politiques et mesures d'atténuation Scénario d'atténuation : C'est le scénario qui repose sur les politiques et mesures dont la période de mise en œuvre va au-delà de 2021 et qui concourent à l'atténuation des émissions de GES ou au renforcement des puits de carbone.						
Méthodologie pour l'estimation o	des émissions de gaz						
Méthodologie générale d'estimation des émissions	Pour la génération des scénarios dans les différents secteurs et sous-secteurs ciblés pour la composante atténuation, les émissions de GES ont été estimées sur la période historique de 2010 à 2016 et les projections de 2017 à 2030. Quatre types de données ont été utilisés : les données démographiques, les données macroéconomiques (le PIB), les données sectorielles d'activité, les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement globaux des différents gaz.						
	Les données démographiques et économiques sont tirées des statistiques et projections de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD).						
	Les données d'activités proviennent des documents officiels de statistiques et des bases de données des différents secteurs concernés. Les données manquantes et les projections de données ont nécessité des extrapolations et parfois des approximations à partir d'hypothèses établies et largement partagées avec les parties prenantes au niveau sectoriel.						
	Pour les GES, les facteurs d'émission utilisés sont pour la plupart des valeurs par défaut provenant des Lignes Directrices 2006 du GIEC pour inventaires nationaux de GES. Les facteurs d'mission du CH ₄ provenant de la fermentation entérique et de la gestion du fumier des bovins sont spécifiques au Benin.						
	Les facteurs d'émission des SLCP autres que les GES et les polluants atmosphériques sont tirés des Lignes Directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES, Guide d'inventaire des émissions de polluants atmosphériques Guidebook 2019 (EMEP/EEA, 2019) et Andreae et Merlet (2001).						
	Les potentiels de réchauffement de la planète (PRG) sont des valeurs fournies par le GIEC dans son quatrième rapport d'évaluation : 1 pour le CO_2 , 25 pour le CH_4 et 298 pour le N_2O .						

	Les émissions globales sont évaluées à partir de la somme des émissions sectorielles hors secteur UTCATF.
Approche méthodologique pour la génération du scénario de référence	Le scénario de référence, comme indiqué plus haut, est celui selon lequel les émissions de GES sont produites en l'absence des actions adoptées à partir de 2017 susceptibles de contribuer à l'atténuation des émissions de GES ou au renforcement des puits de carbone. Ainsi pour ce scénario l'estimation des émissions sur la période 2017 à 2030 est basée sur les projections des données sectorielles d'activités à partir des tendances historiques observées sur les années 2010 à 2017.
Approche méthodologique pour la génération du scénario d'atténuation	Les projections des émissions de 2019 à 2030 dans le cas du scénario d'atténuation prennent en compte 21 mesures. Au total par secteur on a : • 03 mesures dans le secteur de l'agriculture (tableau 4) ; • 12 mesures regroupant au total 20 actions à mettre en œuvre dans le secteur de l'énergie (tableau 5) ; • 05 mesures dans le secteur UTCATF (tableau 6) ; • 01 mesure dans le secteur des déchets (tableau 7) Parmi les 21 mesures, seules 12 sont prises en compte dans le secteur de l'énergie pour les SLCP (autres que GES) et polluants atmosphériques.
Outils d'évaluation des émissions des secteurs de l'agriculture, énergie, déchets et procédés industriels	Secteurs agriculture, énergie, déchets, procédés industriels: Pour ces quatre secteurs, les travaux d'estimation des émissions de GES, le logiciel LEAP (Low Emissions Analysis Platform, version 2020) a été utilisé pour évaluer le scénario de référence. Pour l'évaluation des mesures d'atténuation, les outils utilisés sont respectivement: iii) le LEAP pour les secteurs de l'Energie et Déchet et la catégorie de la riziculture dans le secteur de l'agriculture; iv) le logiciel EX-ACT pour le secteur de l'agriculture (sauf la riziculture); Dans le secteur de la foresterie autres affectations des terres, l'estimation des émissions de Gaz pour le scénario de référence et l'évaluation du scénario d'atténuation ont été réalisées à l'aide du tableur Excel utilisant les lignes directrices du GIEC à l'exception des mesures visant le développement des plantations d'anacardes et de palmier à huiles dont les effets ont été évalués à l'aide de l'outil Ex-act.
Agrégation des émissions et réductions d'émissions	Les travaux d'agrégation des émissions et réductions d'émissions de GES, des SLCP autres que les GES et les polluants atmosphériques pour l'ensemble des secteurs ont été réalisés à l'aide de l'outil Excel
Réductions sectorielles et globale escomptées des émissions (ensemble des secteurs ciblés) par rapport au scénario de référence	Période de 2017 à 2019 : Il ressort des travaux d'état des lieux de la mise en œuvre de la CDN au cours de la phase préparatoire que les actions d'atténuation engagées dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie de 2017 à 2019 ont permis de réduire les émissions de GES de 3,8 Mt E-CO ₂ , soit 2,4% déjà réalisé de l'objectif fixé à l'horizon 2030
	Dans le secteur de la foresterie, les actions de restauration des forêts naturelles dégradées et de plantations forestières ont eu pour effet sur la période ci-dessus indiquée l'absorption de 1,155 Mt E-CO ₂ . Période de 2021 à 2030 : Pour les années à venir, les mesures envisagées dans la CDN révisée, dans les secteurs Energie, Agriculture et Déchets sont susceptibles de contribuer à réduire les émissions cumulées de GES (hors UTCATF) d'environ 48,75 Mt E CO ₂ par rapport au scénario de référence, soit une réduction de 20,15 % sur la période 2021-2030
	(Tableau 3 et Figure 3). Par rapport aux SLCP (autres que GES) et polluants atmosphériques, 12 mesures ont été envisagées dans le secteur Energie et sont susceptibles de contribuer à réduire les émissions de carbone noir d'environ 1,8 Mt en 2030 par rapport au scénario de référence, soit une réduction de 14,2 % (Tableau 4)

La mise en œuvre des mesures d'atténuation incluses dans la présente version actualisée de la CDN du Bénin soutient la révision de l'objectif global de réduction des GES du Bénin, à savoir une réduction des émissions

cumulées de GES (hors foresterie) entre 2021 et 2030 de 48,75 Mt E-CO₂ soit 20,15 % par rapport aux émissions cumulées du scénario de référence (Tableau 3). La figure 3 montre les trajectoires des émissions de GES dans chacun des scénarios entre 2021 et 2030 : le scénario de référence, le scénario inconditionnel d'atténuation (basé sur les mesures inconditionnelles) et le scénario d'atténuation globale (basé sur les mesures inconditionnelles et conditionnelles). Les mesures d'atténuation qui sont incluses dans chaque scénario sont présentées dans les tableaux 5, 6, 7 et 8 ci-dessous. Le Bénin fait aussi observé que la mise en œuvre de ces mesures d'atténuation, en plus de réduire les GES, entraînerait également des avantages locaux par rapport à l'exposition à la pollution atmosphérique et la santé humaine en réduisant les émissions de polluants climatiques de courtes durées de vie comme le carbone noir, et d'autres polluants atmosphériques nuisibles à la santé. La mise en œuvre des mesures d'atténuation réduirait les émissions de carbone noir en 2030 de 14 % par rapport aux émissions de carbone noir de référence, ainsi que des réductions significatives d'autres polluants (tableau 4).

Tableau 3 : Emissions et réductions d'émissions de GES (hors foresterie) pour le scénario de statu quo et le scénario d'atténuation (en Mt E-CO₂)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Emissions Scénario statut quo	14,72	15,19	14,81	16,30	15,90	17,09	15,45	16,56	16,94	17,88	18,76
Emissions Scénario inconditionnel d'atténuation	14,72	15,19	14,81	16,30	15,90	17,09	15,45	16,56	16,94	17,82	18,52
Emissions Scénario atténuation globale	14,72	15,19	14,81	16,30	15,90	17,09	15,45	16,56	16,94	17,79	18,41
Réductions des émissions, Scénario inconditionnel										0,06	0,24
Réductions globales des émissions										0.09	0,35
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Cumul 2021- 2030
Emissions Scénario statut quo	19,70	20,56	21,51	22,52	23,70	24,67	25,68	26,76	27,88	29,02	241,98
Emissions Scénario inconditionnel d'atténuation	19,41	18,42	19,14	19,83	20,62	21,41	22,30	23,22	24,28	25,39	214,03
Emissions Scénario atténuation globale	19,28	16,55	17,16	17,72	18,33	19,03	19,87	20,72	21,74	22,84	193,23
Réductions des émissions, Scénario inconditionnel	0,29	2,14	2,37	2,68	3,08	3,26	3,38	3,53	3,60	3,63	27,95
Réductions globales des émissions	0.42	4.01	4,35	4,80	5,37	5,64	5,81	6,04	6,13	6,18	48,75

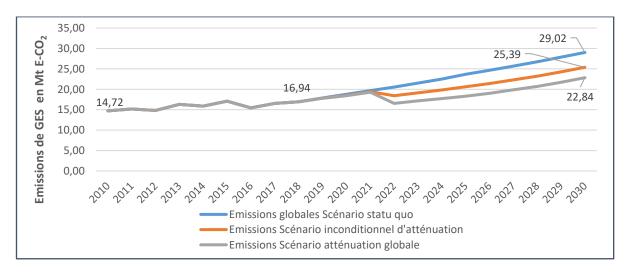


Figure 3 : Tendance des émissions globales de GES (hors foresterie) en cas du scénario de statu quo et en cas d'intervention

Tableau 4 : Emissions de SLCP (autres que GES) et de polluants atmosphériques en 2030 pour les scénarios de base et de mesures supplémentaires.

Scénario	ОС	ВС	PM2.5	NH3	SO2	PM10	NOx	COVNM	CO
2018	45.3	10.4	85.3	57.9	11.1	112.3	66.9	373.7	1,523
Ligne de base	53.2	12.7	101.9	76.9	44.8	129.8	83.4	633.2	2,183
Atténuation	48.5	10.9	90.4	75.3	14.0	116.9	78.7	554.1	1,903
Atténuation (% de réduction)	-8.9	-14,2	-11.3	-2.1	-68.8	-10.0	-5.7	-12.5	-12.8

Les mesures sectorielles prévues et leurs effets sont présentés dans les tableaux 5, 6, 7 et 8 et illustrés par les figures 4, 5 et 6.

Tableau 5 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur de l'agriculture

Objectifs sous-sectoriels	Mesures envisagées	Contribution inconditionnelle	Contribution conditionnelle (additionnelle)		
Promouvoir les techniques culturales améliorées dans le cadre de la production végétale.	(1) Mise en œuvre des techniques culturales améliorées sur une superficie de 5.000.000 ha entre 2021 et 2030.	250 000 ha /an entre 2021 et 2030			
Promouvoir les techniques de gestion de la fertilité des sols dans le cadre de la production végétale.	(2) Mise en œuvre des techniques de maintien de la fertilité des sols sur une superficie de 5.000.000 ha entre 2021 et 2030.	250 000 ha entre 2021 et 2030			
Promouvoir les aménagements hydro-agricoles.	(3) Aménagements et irrigation de périmètres rizicoles avec maîtrise de l'eau de 52.000 ha		Un complément de 30.000 ha de périmètres rizicoles aménagés et irrigués avec maîtrise de l'eau.		
Emission réduite dans le secteur de l'agriculture	promotion des techniques aménagements et irrigation d'environ 29,9 Mt E-CO ₂ p réduction cumulée de 51,4 conditionnelle et 50% de co trajectoire des émissions da niveaux qui pourraient être à Les émissions cumulées techniques culturales amélio	culturales améliorées, le mair de périmètre rizicole perme ar rapport au scénario de mul% sur la période 2021 à 2 portribution inconditionnelle. Lons le secteur de l'agriculture patteints en 2030. évitées se répartissent corprées et (2) maintien de la fert	sures ci-dessus, à savoir la atien de la fertilité des sols et les ttra d'éviter les GES à hauteur naintien du statu quo, soit une 030 dont 50% de contribution a figure 4 ci-dessous montre la sour chacun des scénarios et les nme suit : (1) Promotion des dité des sols (29,7 Mt E-CO ₂ eq) avec maîtrise d'eau (0,2 Mt E-		

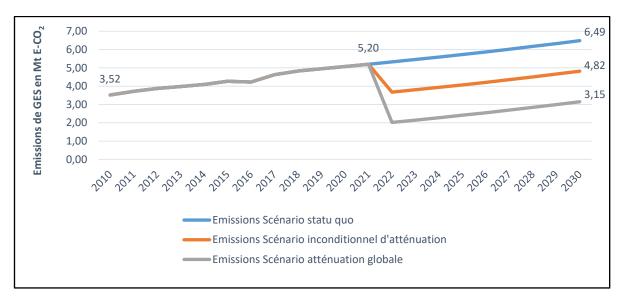


Figure 4: Tendance des émissions de GES en cas du scénario de statu quo et en cas d'intervention dans le secteur de l'agriculture

Tableau 6 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur de l'énergie

Objectifs sous- sectoriels	Mesures envisagées	Contribution inconditionnelle	Contribution conditionnelle
Développer la production d'énergie électrique à partir du gaz naturel et les	(1) Construction d'un terminal flottant de regazéification du Gaz Naturel Liquéfié (TFRG) dans le port de Cotonou (puissance totale des centrales à alimenter : 500 MW).	60%	40%
sources d'énergies renouvelables.	(2) Exploitation au gaz naturel de la capacité thermique de production installée.	36% de la capacité totale bicombustible en 2030 qui pourra être exploitée au gaz naturel et 64% au fioul si le projet de terminal de regazéification n'est pas réalisé. Les 100% de la capacité si l'unité de regazéification est construite.	
	(3) Développement des énergies renouvelables (construction des centrales hydroélectriques; de Dogo bis (128 MW et 337 GWh/an); de Vossa (60,2 MW et 188,2 GWh/an), et Bétérou (18,8 MW et 57 GWh/an). Implantation de fermes solaire PV de capacité totale de 112 MWc, structuration d'une filière biomasse combustible 15 MW):	Centrales hydro (infrastructures électriques et autres, 51,5% des investissements) + Solaire 87 MW (DEFISSOL, MCA II et autres) + Structuration filière biomasse 4 MW + promotion biomasse-électricité 30% investissements.	Centrales hydro (Génie civil total pour 48,5% des investissements) + Solaire 25 MW + Biomasse 11 MW + promotion biomasse-électricité (70%)
Etendre l'accès des ménages à l'éclairage	(4) Electrification des localités par raccordement au réseau (environ 2323 localités entre 2021 et 2030).	Electrification de de 481 localités	Electrification de 1842 localités (prévue sur la période 2024-2030)
électrique en remplacement de l'éclairage au kérosène. (Volet raccordement au réseau)	(5) Promotion de l'accès d'environ 1028000 nouveaux ménages à l'éclairage domestique à l'électricité et abandon de l'éclairage au kérosène dans les localités qui seront	Acquisition de 342.000 kits de branchement des ménages	Acquisition de 686.000 kits de branchement des ménages aux réseaux conventionnel (prévue pour la période 2024-2030)

Objectifs sous- sectoriels	Mesures envisagées	Contribution inconditionnelle	Contribution conditionnelle
	raccordées aux réseaux de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)		
Poursuivre et renforcer les actions de consommations efficaces d'énergie électrique dans tous	(6) (Promotion de l'utilisation des lampes électriques basse consommatrices d'énergie (éclairage public)	Réhabilitation de 18777 lampadaires conventionnels (250W) et remplacement des luminaires par les LED (100W)	Installation de 30.350 nouveaux lampadaires de 100 W au lieu de 250 W entre 2021-2030
les secteurs.	(7) Promotion des lampes basse consommatrices LED dans les ménages (3.000.000 lampes dans 1.000.000 de ménages (projet en préparation à la DGRE)	150.000 lampes	2.850.000 lampes
	(8) Promotion de l'éclairage public solaire PV (au total 53.743 lampadaires solaires dont 23.243 lampadaires déjà installés à fin 2020 et 30.500 nouveaux lampadaires à installer pour une puissance totale de 4837 KW)	Installation de 23.393 lampadaires à fin 2020 (2105 KW). Réhabilitation entre 2021 et 2022 de 8455 lampadaires défectueux.	Installation de 30500 nouveaux lampadaires solaires (2732 kW)
	(9) Centrales solaires PV sur les toits des bâtiments administratifs (07 centres de santé et collèges, 2 sites abritant des services communaux, 55 bâtiments administratifs)	07 centres de santé et collèges et 2 sites abritant des services communaux	2 sites communaux 55 bâtiments administratifs de l'administration centrale
	(10) Promotion de l'utilisation des lampes électriques basse consommatrices d'énergie dans les services publics—37.221 lampes LED dans l'administration	37.221 lampes LED	
Promouvoir les technologies basses consommatrices de bois-énergie	(11) Promotion de l'utilisation économique de bois-énergie par l'accès de 809.043 nouveaux ménages aux foyers améliorés.	270.043 nouveaux ménages	539.000 nouveaux ménages
Promouvoir la substitution partielle des consommations du bois-énergie par le gaz butane	(12) Promotion de l'accès de 275.000 nouveaux ménages aux équipements de cuisson utilisant le gaz domestique : par la subvention du coût d'acquisition du petit équipement bombonne de 6 Kg + bruleur à hauteur de 30 % ou la mise en place d'un mécanisme facilitant l'accès à crédit pour les petits fonctionnaires (fonds de garantie, cadre de partenariat avec les institutions financières)	100.000 nouveaux ménages	175.000 nouveaux ménages
	(13) Subvention de la consommation du gaz domestique à hauteur de 30 % au moins du coût de la recharge	100.000 nouveaux ménages	175.000 nouveaux ménages
Etendre l'accès des ménages à l'éclairage électrique en remplacement à l'éclairage au	(14) Promotion de l'extension de l'accès de ménages et services publics à l'éclairage électrique hors réseau par kits individuels (13.249 ménages à l'horizon 2024 et 100.000 nouveaux ménages entre 2025-2030).	13.249 ménages à l'horizon 2024 I Au moins 20.000 autres ménages entre 2025 -2030	80.000 ménages supplémentaires entre 2025-2030

Objectifs sous- sectoriels	Mesures envisagées	Contribution inconditionnelle	Contribution conditionnelle
kérosène (volet	(15) Promotion de l'extension de l'accès	46 centres de santé et 26	
système électrique hors réseau)	des infrastructures sociocommunautaires à l'éclairage électrique hors réseau (46 centres de santé et 26 postes de police équipés en 2019 pour une puissance totale de 200 KWc)	postes de police	
	16) Développement de l'électrification rurale par microcentrales solaire photovoltaïque (239 localités + 22 localités)	202 localités y compris 22 localités des projets des communes	37 localités rurales
Poursuivre et renforcer les actions de consommations efficaces d'énergie électrique dans tous les secteurs.	(17) Promotion de 300.000 réfrigérateurs efficaces dans les ménages à travers un mécanisme d'acquisition à prix subventionné (projet de la DGRE en préparation avec la BAD)		300.000 réfrigérateurs efficaces
Promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur des transports	(18) Développement des infrastructures routières. Projets: Route de contournement Nord-Est de Cotonou; Route des pêches; Autoroute entre Sèmè Kpodji et Porto Novo. Poursuite aménagement voiries urbaines à Cotonou, Porto Novo et Parakou et Calavi.	100% (pouvoirs publics)	
	(19) Elaboration et mise en place d'une stratégie et plan d'actions d'amélioration de la mobilité à moyen et long terme dans la grande région de Cotonou et localités voisines	100% (pouvoirs publics et secteur privé)	
	(20) Développement du transport fluvio- lagunaire (mise en place d'un service de transport lagunaire entre Calavi et Cotonou puis Cotonou et Porto-Novo	Investissement pour travaux de base (dragage de court d'eau, construction d'embarcadères)	Investissement privé pour le matériel de navigation, l'organisation et la gestion du service de transport
Réduction des émissions sur le secteur de l'énergie	Emissions évitées escomptées : La mise en œuvre de ces mesures contribuera à réduire les émissions cumulées de GES dans le secteur par rapport au scénario de maintien du statu quo de 18,71 Mt E-CO2 sur la période 2021 à 2030 par rapport au scénario de maintien du statu quo, soit une réduction de 12,15% d'ici 2030 dont 8,4% de contribution inconditionnelle et 3,75% de contribution conditionnelle. La figure 5 ci-dessous montre la trajectoire des émissions dans le secteur de l'énergie pour chacun des scénarios et les niveaux qui pourraient être atteints en 2030. Les contributions attendues par groupes de mesures sont les suivantes : Extension de l'accès à l'éclairage électrique dans le secteur résidentiel 7,83%; Consommations efficaces d'électricité dans le secteur résidentiel 13,72%; Gestion durable de bois-énergie 20,13%; Efficacité énergétique dans le secteur des services 6,9%; Efficacité énergétique dans le secteur des transports 11,37%; Production d'électricité au gaz naturel et aux énergies renouvelables 30,98% et réduction des pertes en transport et distribution d'électricité 9,06%.		

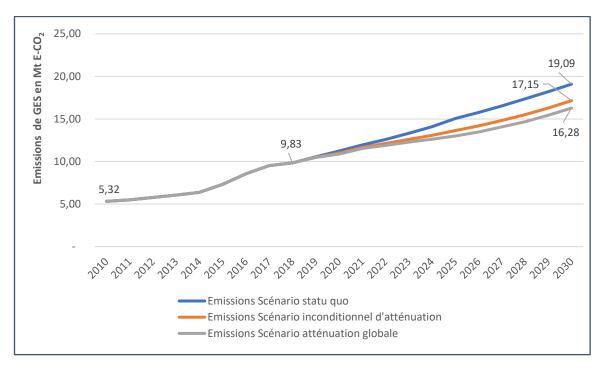


Figure 5 : Tendance des émissions de GES en cas du scénario de statu quo et en cas d'intervention dans le secteur de l'énergie.

Tableau 7 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur UTCATF

Objectifs sous-sectoriels	Mesures envisagées	Contribution inconditionnelle	Contribution conditionnelle
Accroitre la capacité de séquestration du carbone des écosystèmes forestiers du pays à travers la mise en œuvre des aménagements durables des forêts naturelles et le renferement des efforts	(1) Protection et conservation des forêts naturelles et plantations existantes pour réduire et maintenir le taux de déforestation à 35.000 ha/an au lieu de 60.000 ha/an actuellement.	Réduction du taux de déforestation de 5.000 ha/an.	Réduction additionnelle du taux de déforestation de 20.000 ha/an.
et le renforcement des efforts de reforestation/plantation	2) Mise en œuvre d'un plan de reboisement avec pour objectif de créer 15.000 ha de plantations forestière par an.	Création de 5000 ha de plantations forestières par an.	Création de 10.000 ha de plantations forestières par an.
Promouvoir le développement de l'agroforesterie comme mesure de renforcement des capacités d'absorption du carbone	(3) Amélioration de la performance de la filière palmier à huile avec l'installation d'au moins 50 000 nouveaux hectares	25 000 ha	25 000 ha (prévue entre 2025 et 2030)
carpone	(4) Accroissement de la superficie de plantation d'anacarde de 60 000 ha dont 35000 au cours de la période 2020-2026	35.000 ha	25000 ha (prévue pour la période 2026-2030)
	(5) Réhabilitation de 100 000 ha d'ancienne plantation d'anacarde	100 000 ha	

Objectifs sous-sectoriels	Mesures envisagées	Contribution inconditionnelle	Contribution conditionnelle
Réduction des émissions/renforcement des puits pour le secteur UTCATF.	Emissions évitées/absorptions es du statu quo	comptées par rapport au sc	énario de maintien
	Les réductions cumulées des émiss autres affectations des terres entre 2 sont estimées à 40,64 Mt E-CO ₂ dont contribution conditionnelle.	2021 et 2030 par rapport au se	cénario de référence
	Les émissions évitées cumulées sur la période 2021 – 2030 se répartissen suit par mesure : Réduction de la déforestation de 25 000 ha/an et création de ha des plantations forestières 24,53 Mt E-CO ₂ , soit 60,3% . Développe l'agroforesterie (110 000 ha de nouvelles plantations de palmiers à huile et d'a et réhabilitation de 100 000 ha d'anciennes plantations d'anacarde) 16,11 Mt E- 39,7% .		création de 150 000 Développement de à huile et d'anacarde
	Il résultera également de la mise er capacité nette d'absorption de CO ₂ l'horizon 2030 par rapport au scénario	des ressources forestières of	de près de 3 fois à

Tableau 8 : Mesures envisagées et émissions évitées dans le secteur des déchets

Objectifs sous-sectoriels	Mesures envisagées	Contribution inconditionnelle	Contribution conditionnelle
Promouvoir une bonne gestion environnementale des ordures ménagères	Mise en place d'une installation pour la valorisation énergétique de la décharge des ordures ménagères de Ouèssè	100%	
Réduction des émissions	La réduction cumulée des émissions de GES attendue de cette mesure entre 2021 et 2030 est estimée à 0,136 Mt E-CO ₂ soit 1,2% par rapport au scénario sans mesure.		

III. AMBITION ET EQUITÉ

L'objectif de réduction des émissions cumulées sur la période 2021 à 2030 de **20,15** % fondé sur des mesures est équitable au regard de la faible contribution du Bénin aux émissions globales, de son faible niveau de développement et de sa fragilité socio-économique. La République du Bénin fait partie des pays les moins avancés du monde dont les émissions de GES sont estimées à environ à environ **16,93** Mt E-CO₂ en 2018, soit environ 1,5 tonne E-CO₂ par habitant. Ses performances économiques restent faibles et instables avec une situation financière critique. Le taux moyen de croissance réelle du PIB (4,7% de 2015 à 2020) est inférieur au taux de croissance de 7 %, minimum nécessaire pour lutter durablement contre la pauvreté. Le pays dépend de l'extérieur pour son approvisionnement en énergies commerciales (produits pétroliers et électricité).

L'engagement du Bénin est ambitieux étant donné que ses objectifs de réduction portent sur les secteurs clés pour son développement économique notamment les secteurs de l'énergie et de l'agriculture et dont les émissions couvrent 91,6 % des émissions globales du pays. L'aspiration du Bénin au développement économique et la croissance de sa population induiraient une croissance tendancielle de ses besoins énergétiques. Ainsi, les émissions de GES dues aux secteurs de l'agriculture et de l'énergie devraient connaître une augmentation continue. L'un des défis majeurs sera la promotion du développement à faible intensité de carbone tant au niveau sectoriel que local.

IV. ADAPTATION

4.1. Vulnérabilité du Bénin aux changements climatiques

En termes de vulnérabilité actuelle, les risques climatiques majeurs qui impactent les modes et moyens d'existence au niveau des secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, du Littoral et de la foresterie sont la sécheresse, les inondations, les pluies tardives et violentes, les vents violents, la chaleur excessive et l'élévation du niveau de la mer.

Les manifestations des risques climatiques sus indiqués ont engendré au cours des trois dernières décennies de nombreux impacts, en l'occurrence la baisse des rendements agricoles, la perturbation des calendriers agricoles, la baisse des niveaux d'eau dans les barrages d'approvisionnement en eau potable, la prolongation de la période d'étiage, la submersion des berges, etc.

S'agissant de vulnérabilité future, les risques climatiques auxquels pourraient s'exposer les systèmes naturels et humains s'inscrivent dans un scénario de persistance ou d'accentuation des risques actuellement observés et sont fonction du secteur considéré. Les impacts potentiels, selon les projections climatiques aux horizons temporels 2025, 2050 et 2100 vont des inondations côtières et intrusions d'eaux salines dans les cours et nappes d'eau à une baisse des rendements du maïs dans certaines zones agroécologiques (ZAE5 notamment) en passant par un décalage des périodes de crue dans la portion béninoise du bassin du Niger.

4.2. Objectifs en matière d'adaptation aux changements climatiques

Sur la base des stratégies, plans et programmes existants, les objectifs sectoriels clés en matière d'adaptation aux changements climatiques sont définis pour les horizons temporels 2020, 2025,2030 et consignés dans le tableau 9.

Tableau 9 : Objectifs sectoriels en matière d'adaptation aux changements climatiques

Secteurs	Principaux objectifs en matière d'adaptation	
Tous secteurs	 Maîtriser les outils d'évaluation de la vulnérabilité et les outils d'aide à la décision en vue de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les instruments de planification et de gestion des institutions nationales et régionales. Renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques dans tous les secteurs socioéconomiques (génération d'emplois, de revenus, etc.). Mobiliser les ressources financières nécessaires pour le financement de l'adaptation aux changements climatiques. 	
Agriculture	❖ Horizon 2025 Améliorer les performances de l'agriculture béninoise, pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire et nutritionnelle, de contribuer au développement économique et social des hommes et femmes du Bénin et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment les ODD 1, 2, 12, et 13.	
Ressources en eau	 Horizon 2030 Réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux stress hydriques, aux inondations et à la dégradation de la qualité de l'eau; Renforcer les connaissances sur le système climatique et les outils de génération d'informations climatiques et hydrologiques et de prévision des aléas climatiques; Promouvoir la maîtrise et la bonne gouvernance de l'eau. 	
Foresterie	 Horizon 2030 Réduire la vulnérabilité des communautés à la dégradation des écosystèmes forestiers. Promouvoir l'agroforesterie. Développer les écosystèmes de mangroves (formations forestières caractéristiques du littoral). 	

Secteurs	Principaux objectifs en matière d'adaptation
Littoral	 Horizon 2030 Réduire la vulnérabilité des établissements humains et des ressources du secteur littoral à l'élévation du niveau marin; Assurer de façon continue la protection des écosystèmes marins et lagunaires.
Santé	Horizon 2050 Contribuer à l'amélioration durable de l'état de santé et du bien-être de tous à travers la réduction des vulnérabilités, le renforcement des capacités d'adaptation et l'accroissement de la résilience face aux changements climatiques
Tourisme	Horizon 2025 Contribuer à la réduction des impacts négatifs territoriaux et environnementaux grâce à des propositions de modes de consommation plus économes en eau et en énergie, augmenter la valeur ajoutée créée revenant aux communautés et aux divers acteurs du secteur

V. STRATEGIES, PROGRAMMES, PROJETS ET CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

5.1. Mise en œuvre des activités sectorielles

La mise en œuvre des activités sectorielles prévues dans la CDN s'appuiera sur les stratégies, programmes, projets existants et futurs (tableaux 10, 11, 12 et 13). Par conséquent, les structures sectorielles compétentes sont engagées à en tenir compte dans la conception des futurs programmes et projets.

Il convient de noter que certains projets d'atténuation indiqués au tableau 10 ont des co-bénéfices avec l'adaptation et vice- versa.

Tableau 10 : Stratégies, programmes et projets permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN en matière d'atténuation dans le secteur de l'agriculture

Stratégies, programmes et projets	Actions permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN	
A/ PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS OU PLANIFIES		
POLITIQUE SECTORIELLE (PDSA), P	ROGRAMME ET PROJET DANS LE PORTEFEUILLE DU GOUVERNEMENT A L'HORIZON 2025	
Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER /PADER)	Aménagement de 405 hectares de bas-fonds pour la production du riz et le maraîchage.	
Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO)	Réhabilitation des aménagements hydro-agricoles (i) 1.000 ha d'aménagements de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau, (ii) 3.500 ha de bas-fonds dont environ 2.800 ha d'aménagements sommaires en plaines inondables et 700 ha de bas-fonds rizicoles réalisés à l'entreprise, (iii) 300 ha de jardins maraîchers pour les femmes.	
Projet d'Appui à la Production Vivrière dans l'Alibori, le Borgou et les Collines (PAPVIRE-ABC)	 Réalisation des aménagements hydro-agricoles: réhabilitation de7 barrages agropastoraux (600 000 m³) et aménagement de 1927 ha de périmètres irrigués. Développement des chaines de valeurs agricoles et résilience (amélioration de la productivité des exploitations et innovations technologiques, renforcement des capacités des parties prenantes, développement des chaines de valeurs agricoles). 	
Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (PAPAPE)	Augmentation de la productivité des systèmes de production agricole des petits producteurs en pluvial et en irrigué (vulgarisation des technologies de gestion intégrée de fertilité des sols, restauration de la santé et de la fertilité des sols).	
Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués en Milieu Rural (PDPIM)	Réalisation des aménagements hydro-agricoles : aménagement de 1000 ha de bas- fonds et 300 ha de petits périmètres irrigués, réhabilitation de 200 ha de terres agricoles dégradées, construction de quatre (04) retenues d'eau.	
Projet d'Aménagement Hydro- Agricole de la basse vallée du Fleuve Mono (PAHV- MONO)	Réalisation des travaux d'aménagement d'un périmètre pilote de 500 ha dans la vallée du Mono.	

Stratégies, programmes et projets	Actions permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN
Projet "Soutenir la transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires de l'agriculture intelligente face au climat" (AIC)	 Intensification durable de la productivité et accroissement des revenus agricoles; Réduction et/ou élimination des émissions des GES; Création d'un environnement politique et financier, favorable fournissant aux agriculteurs le savoir et l'accès aux ressources et services pour la transition vers des systèmes de production durables, productifs, résilients et économiquement viables.
Projet protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSOL)	 Des approches de protection et de réhabilitation durables des sols sont mises en œuvre à large échelle au Bénin Soit 30 000 à 50 000 ha de sols sont protégés ou réhabilités
Projet d'Appui à la Valorisation durable et de gestion intégrée des Périmètres Hydro-Agricoles (PAVPHA)	 Contribution à l'amélioration durable des revenues, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des exploitations agricoles familiales et à l'emploi des jeunes et des femmes.
Projet de sécurité alimentaire par l'aménagement des bas-fonds et le renforcement des capacités de stockage au Bénin (PSAAB)	Réalisation des aménagements Hydro-Agricoles de 2300 ha de bas-fonds rizicoles (2 000 ha) et jardins (300ha)
Programme National de Développement de la Filière Palmier à huile	Amélioration de la performance de la filière palmier à huile avec l'installation d'au moins 25 000 nouveaux hectares, l'amélioration d'au moins 20% du rendement moyen en 2025
Plan stratégique de développement du secteur agricole	Amélioration de la productivité et de la production des produits végétaux des filières agricoles prioritaires
Renforcement de la résilience face aux changements climatiques et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables	 Innovations agricoles pour la résilience face aux changements climatiques et son atténuation (promotion de l'agriculture intelligente face au climat), vulgarisation et appui à la mise en œuvre des systèmes de production limitant les émissions de GES); Gestion durable des terres et des écosystèmes aquatiques.
Stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques	Renforcement de la résilience des communautés et filières agricoles
Projet de sécurité alimentaire et de renforcement de la résilience (PROSAR) GIZ	Amélioration de la situation alimentaire des personnes vulnérables à la malnutrition, en particulier des femmes en âge de procréer et des jeunes enfants,
Projet de renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables du bassin versant de l'Ouémé aux changements climatiques à travers l'AIC et la gestion durable des terres et des ressources en eau.	 Vulgarisation des innovations agricoles pour la résilience face aux changements climatiques et son atténuation (Promotion de l'AIC) Vulgarisation et appui à la mise en œuvre des systèmes de production limitant les émissions de GES Promotion de la gestion durable des terres et des écosystèmes aquatiques Aménagement des bassins versants de l'Ouémé
Projet d'appui à la diversification agricole (PADA)	Contribution à la croissance économique de l'agriculture au Bénin à travers l'amélioration de la productivité des ménages ruraux et l'augmentation de l'offre nationale en produits agroalimentaires de qualité. Renforcer les capacités productives des bénéficiaires du projet au sein de la filière riz et de promouvoir un environnement capable d'accompagner le développement du secteur agricole.
Projet d'Appui à la Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin, phase 2	Contribution à la lutte contre la pauvreté des populations vulnérables ; améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et renforcer la résilience des exploitations familiales face aux effets des changements climatiques
Programme intégré d'adaptation aux changements climatiques par le développement de l'agriculture, du transport fluvial, du tourisme, dans la vallée du Niger au Bénin (PNUD)	Développement des systèmes agricoles et pastoraux (construction de cinq (05) barrages à buts multiples avec aménagement de 500 ha de périmètre irrigué en aval, réhabilitation de sept (07) barrages hydro agricoles, aménagement 200 ha de basfonds avec maîtrise partielle d'eau, aménagement de 500 ha de périmètres de décrue, réalisation de quatre (04) seuils d'épandage des eaux de crues pour les périmètres de décrue).

Stratégies, programmes et projets Actions permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN B/ PROGRAMMES A ELABORER ET A METTRE EN EOUVRE Programme de renforcement dans les départements du Bénin des actions en matière de gestion de la fertilité des sols, de promotion des techniques culturales améliorées et de cultures résilientes aux changements climatiques (voir proposition faite pour l'élaboration du programme en annexe au rapport des travaux d'actualisation de la CDN). Programme de promotion des aménagements hydro-agricoles pour la culture de riz avec maîtrise d'eau (voir proposition faite pour l'élaboration du programme en annexe au rapport des travaux d'actualisation de la CDN). C/ PROJETS A L'INITIATIVE DES COMMUNES (DOCUMENTS DE PROJETS A ELABORER A PARTIR DES FICHES DISPONIBLES) Plans de Développement des Communes Commune de Pobè Projet d'aménagement de 1000 hectares pour la production de riz et la culture des produits maraîchers dans la commune de Pobè Commune de Pobè Projet de création d'une dynamique communautaire offrant une plus grande résilience aux effets du changement climatique dans la Commune de Pobè Commune de Bantè Projet de Restauration des sols dégradés dans la commune de Bantè Commune d'Adja-Ouèrè Projet d'Aménagement de cinq cents (500) hectares de bas-fonds rizicoles dans la commune

d'Adja-Ouèrè

Tableau 11 : Stratégies, programmes et projets permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN en matière d'atténuation dans le secteur de l'énergie

Politiques, stratégies, programmes et projets	Actions permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN
	A/ PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS OU PLANIFIES
POLITIQUE SECTORIELLE, PROG	GRAMMES ET PROJETS DANS LE PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Accroitre la capacité de	Construction de nouvelles centrales thermiques fioul/gaz
production d'électricité au gaz naturel	Construction d'une nouvelle centrale thermique à Gaz de 143 MW
Projet « Développer les énergies renouvelables et de	Construction de la centrale hydroélectrique de Dogo –bis (128 MW et un productible attendu de 337 GWh/an)
l'efficacité énergétique »	Construction de la centrale hydroélectrique de Vossa (60,2 MW et un productible attendu de 188,2 GWh/an)
	Construction de la centrale hydroélectrique de Bétérou (18,8 MW)
	Implantation de fermes solaires photovoltaïques L'information détaillée est fournie en dessous
	 Projet de production d'électricité du Programme du Bénin pour le Millenium Challenge Account (MCA II) (installation de 4 centrales solaires à raccorder au réseau de la SBEE pour une capacité totale de 50 MW).
	Projet DEFISSOL (Construction et exploitation d'une centrale de 25 MW)
	 Projet de construction d'une centrale solaire de 25 MWc sur financement AFD Structuration de la filière biomasse-combustible : utilisation des déchets de l'agriculture
	(potentiel de 15 MW). Les sites :Développement de l'éclairage public photovoltaïque
	Promotion de l'accès des ménages des régions isolées aux kits solaires PV
	 Mise en œuvre du Programme de Nouveau Pacte Vert du PNUD pour appuyer le Bénin dans le développement des énergies renouvelables et le renforcement de la résilience du mix énergétique aux changements climatiques.
Projet « Maîtrise des consommations énergétiques »	 Mise en place de normes contraignantes de réduction des consommations énergétiques Projets pilotes d'économie d'énergie dans les bâtiments administratifs ((i) installation sur les principaux bâtiments administratifs de centrales solaires PV avec stockage, (ii) climatisation performante et (iii) éclairage LED (sur au moins 5 sites administratifs) Eclairage public : replacement des ampoules énergivores par des Lampes basse consommatrices d'énergie (LBC) de type LED; Eclairage public par lampadaire solaire Efficacité énergétique dans les ménages
Projets d'électrification des	Projet de construction de la ligne HTA Kandi-Banikoara
localités urbaines et rurales	• Projet d'Extension et de Densification des réseaux électriques (PEDER) : raccordement prévu de 44.219 nouveaux ménages
	Projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et de Distribution de la SBEE (PRESREDI) : raccordement prévu de 10.000 nouveaux ménages
	 Projet de restructuration et extension des réseaux de la SBEE dans la commune d'Abomey-Calavi et le Département de l'Atlantique (PRERA): (i) Densification et extension de réseaux urbains et périurbains et (ii) électrification de 82 localités de type rural.
	 Projet d'accès durable et sécurisé à l'électricité (PADSBEE 2019-2025): Renforcement et extension de réseaux de transport et extension de réseaux de distribution sur 500 Km dans plusieurs localités (34) Urbaines et périurbaines
	Projet d'Amélioration de Services Energétiques (PASE): (i) 8000 lampes LED pour éclairage public; (ii) fourniture de matériels pour branchement de 75.000 nouveaux ménages.
	 Programme Spécial d'Extension et de Renforcement des Réseaux Electrique du Bénin (Bénin PROSPER2E): Electrification de 1122 localités: 369 localités urbaines et périurbaines et 753 localités de type rural. Raccordement de
	 Projet de Valorisation de l'énergie solaire PROVES (8 localités restants pour le volet raccordement aux réseaux)

Politiques, stratégies,	Actions permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN
programmes et projets	 Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'efficacité Energétique PRODERE 2 sous financement de l'UEMOA Projets RERE FORSUN et PROMER Programme d'actions pour l'électrification des localités rurales au Bénin (PAELRB) : (i) électrification de 200 localités rurales par raccordement au réseau électrique de la SBEE (phases 2 et 3) ; (ii) raccordement au réseau de au moins 60000 nouveaux ménages. Projet Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (DEREE) : (i) installation d'équipements solaires + système AEV dans le cadre de la phase pilote du programme Energie et eau pour la vie ; (ii) installation de chauffe-eaux solaires dans les centres de santé ; (iii) réalisation d'audit énergétique dans 20 administrations publiques ; (iv) promotion de foyers améliorés ; (v) installation de lampes basse consommatrices dans 400 établissements publics de 20 communes du Bénin. Projet d'Electrification Rurale (PERU) : (i) extension de réseau dans 76 localités périurbaines réparties dans 20 communes ; (ii) électrification de 100 nouvelles localités retenues dans 11 départements sur les 12 du pays ; (iii) le raccordement au réseau conventionnel de 41.000 nouveaux ménages ruraux au moins.
Programme du Bénin pour le Millenium Challenge Account (MCA II)	Projet de distribution électrique Projet d'accès à l'électricité hors réseau.
	GRAMMES ET PROJETS SECTORIELS A ELABORER ET A METTRE EN OEUVRE
Projets d'électrification des localités rurales	Programme d'actions pour le renforcement de l'électrification des Localités Rurales au titre de la CDN (électrification de 720 nouvelles localités au moins à l'horizon 2030 (voir proposition faite pour l'élaboration du programme en annexe au rapport des travaux d'actualisation de la CDN).
Projets de promotion des technologies basses consommatrices de bois- énergie	 Promotion de l'utilisation économique de bois-énergie par l'accès de 809.043 nouveaux ménages aux foyers améliorés. Soutien à l'organisation et au développement de marchés internes de fabrication et de commercialisation d'équipements performants de cuisson (foyers améliorés utilisant le bois-énergie ; équipements de cuisson au gaz butane).
Programme de poursuite et renforcement des actions de promotion de l'efficacité énergétique	 Etablissement de normes, mise en place de réglementation, soutien à l'organisation et au développement d'un marché d'équipements électriques à basse consommation d'énergie (lampes, climatiseurs, réfrigérateurs, congélateurs) et autres équipements électriques. Instauration de l'obligation de la prise en compte de l'efficacité énergétique dans les commandes publiques d'équipements électriques et dans la réalisation des bâtiments publics (définition de cahier de charge spécifique, prise d'arrêté interministériel etc.). Généralisation des actions d'installation dans les bâtiments de l'administration publique des dispositifs de coupure automatique de l'éclairage et de la climatisation en cas d'absence des utilisateurs des bureaux. Développement de campagnes d'information et de sensibilisation sur les avantages liés aux économies d'énergies et sur la performance des équipements énergétiques dans le but de susciter les changements de comportements. Développement/extension des actions de promotion de l'éclairage public par des LED ou par des lampadaires solaires. Mise en œuvre de programme d'appui à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel et tertiaire.
(Do	C/ PROJETS A L'INITIATIVE DES COMMUNES CUMENTS DE PROJETS A ELABORER A PARTIR DES FICHES DISPONIBLES)
	Plans de Développement des Communes
Commune de Dassa-Zoumè	Projets de promotion des mesures d'atténuation des changements climatiques aux niveaux des ménages et la promotion des énergies renouvelables et des foyers économiques performants et autocuiseurs dans la commune de Dassa-Zoumé

Politiques, stratégies, programmes et projets Actions permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN				
	Projet d'alimentation partielle des bâtiments de l'Hôtel de ville de Dassa-Zoumé par le système solaire (alimentation d'une partie des charges des locaux de la Mairie par système solaire PV en toiture)			
Commune de Pobè	Projet d'électrification de 04 localités de la Commune de Pobè (GBANAGO, Onigbolo Village, Otèkotan et Igbo-Ocho) par raccordement au réseau HTA existant offrant une plus grande résilience aux effets du changement climatique (promouvoir l'accès des ménages à l'éclairage électrique)			
Commune de Bantè	Projet d'électrification des bureaux de la Mairie en énergie solaire			

Tableau 12 : Stratégies, programmes et projets permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN en matière d'atténuation dans le secteur de la foresterie

Politiques, stratégies,	Actions permettant la préparation et la mise en œuvre de la CDN			
programmes et projets	A/ PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS OU PLANIFIES			
(1) POLITIQUE SECTORIELLE, PROGRAMME ET PROJET DANS LE PORTEFEUILLE DE L'ETAT				
Programme de reboisement intensif du territoire national par des mesures incitatives	 Réalisation, entretien et suivi sylvicole : au total 20 000 ha de plantations et/ou d'enrichissement dans les forêts classées et périmètres de reboisement attendus Réalisation, entretien et suivi sylvicole : au total 800 ha de plantations privées, communales attendus Réalisation, entretien et suivi sylvicole : au total 700 000 mètres linéaires de plantations d'alignement dans les zones urbaines et périurbaines attendus Réalisation d'espaces verts dans les villes : au total 300 espaces verts attendus Mise en œuvre d'un système de surveillance et de protection des forêts contre les feux de brousse et la transhumance 			
PAGEFCOM 2 : Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales, phase 2	 Amélioration de la couverture forestière: au total 600 ha de plantations forestières, 20 ha de plantations dans les écoles et 20 ha de plantations d'anacarde attendus. Promotion des produits forestiers non-ligneux; Développement de l'économie bleue dans les forêts; Appui aux alternatives économiques à la forêt; 			
Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains, phase additionnelle	 Financement des activités alternatives génératrices de revenus ; Protection et suivi des anciennes plantations ; Gestion de plantations domaniales. 			
Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques au Bénin (PANA Energie)	Introduction des pratiques de gestion durable des terres et des forêts afin de renforcer la résilience des zones de production de bois-énergie.			
Promotion de la production durable de biomasse électricité au Bénin.	Adoption des meilleures pratiques d'utilisation des terres, de gestion durable des forêts (gestion durable des forêts et des terres par la restauration des terres et plantations forestières sur 3000 ha, et la mise en place de 2000 ha de plantations pour fournir de la biomasse, amélioration des techniques agricoles sur plus de 9000 ha à travers l'adoption des meilleures pratiques d'utilisation des terres).			
Projet Forêts Classées Bénin Réalisation de l'Office	Création de 15 000 ha de plantation de bois-énergie et 7000 ha de plantations de teck • Regarnissage de forêts naturelles			
National du Bois	Réalisations de nouvelles plantations forestières : En moyenne environ 500 à 600 ha par an			
Autres activités de la DGEFC contribuant à la Campagne Nationale de Reboisement	 Plantation d'arbres au cours de la commémoration des différentes Journées célébrées Autres réalisations de reboisement et de plantations forestières au niveau des inspections forestières 			
(2) Stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques (2016-2025) : renforcement des puits de carbone et de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.				
Renforcement des puits de carbone et de réduction des	 Mise en œuvre de programmes d'afforestation à grande échelle Mise en place des différentes composantes du programme REDD+ 			

émissions dues à la	Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion durable des écosystèmes forestiers			
déforestation et à la				
dégradation des forêts.	on des faux de végétation au Pénin			
(3) Stratégie nationale de gestion des feux de végétation au Bénin				
Amélioration du pilotage de la gestion contrôlée des feux de	Mise en œuvre dans la politique forestière (option de la gestion contrôlée des feux de végétation)			
végétation	 Elaboration des directives et plans de gestion contrôlée des feux de végétation appropriés. 			
	Réglementation de l'utilisation des feux dans les espaces naturels à conserver, les zones agricoles, les zones de pâturage, les zones de forêts, etc définis dans les Schémas Directeurs d'Aménagement des Communes (SDAC)			
	Développement de partenariats transfrontaliers et internationaux d'assistance à la gestion des grands incendies.			
(4) Stratégies intégrées de pr	omotion des plantations privées de production de bois-énergie au Bénin			
Agenda spatial du Bénin	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Assurer une gestion durable	Conception et mise en œuvre des plans d'aménagements participatifs ;			
des ressources forestières	Restauration des massifs forestiers dégradés ;			
	Mise en place d'un système de suivi et de protection des massifs forestiers avec des outils modernes ;			
	Promotion du développement durable des filières bois d'œuvre et bois-énergie			
	Pérennisation des initiatives de conservation et de protection			
	Conception et mise en œuvre d'un programme de développement des espaces agricoles			
	en lien avec la préservation des espaces naturels			
B/ PROG	FRAMMES ET PROJETS SECTORIELS A ELABORER ET A METTRE EN OEUVRE			
Restauration de forêts	Programme de reboisement à grande échelle avec pour objectif d'atteindre 15.000 ha de			
dégradées et création de	plantations forestières par an.			
plantation forestières	Poursuite et intensification des actions de substitution du bois-énergie par la promotion			
	de l'accès de 275.000 nouveaux ménages au petit équipement de cuisson au gaz butane.			
Renforcement des actions en	Programme de renforcement des actions en matière de Protection et de conservation des			
matière de protection et de	forêts naturelles et de plantations (2021-2030).			
conservation	C/ PROJETS A L'INITIATIVE DES COMMUNES			
(Do				
(D0	CUMENTS DE PROJETS A ELABORER A PARTIR DES FICHES DISPONIBLES) Plans de Développement des Communes			
Commune de Pobè	Projet de création d'une dynamique communautaire offrant une plus grande résilience aux			
	effets du changement			
Commune de Bantè	Projet d'Amélioration de la gestion des ressources forestières dans la commune de Bantè			
	Projet de réduction de la pression des populations sur les forêts classées			
Commune de Bonou	Protection et réhabilitation des réserves écologiques (biodiversités) riveraines au fleuve Ouémé			
Commune de Pobè	Projet de création d'une dynamique communautaire offrant une plus grande résilience aux effets du changement			
Communes de Ouèssè,	Création d'une ceinture verte le long des fleuves Okpara et Ouémé dans les communes de			
Tchaourou, Savè	Ouèssè, Tchaourou, Savè sur 3000 ha (phase pilote 1000 ha)			
Commune de Dassa-Zoumè	Projet de plantation des essences forestières à croissance rapides pour la production de bois énergies			
	1			

Tableau 13 : Stratégies sectorielles permettant la mise en œuvre des objectifs en matière d'adaptation

Secteurs	Stratégies permettant la mise en œuvre des objectifs en matière d'adaptation			
	A/ STRATEGIES ET PROGRAMMES AU NIVEAU SECTORIEL Stratégie Nationale de mise en gruye de la Convention Cadre des Nations Unios sur les			
	Stratégie Nationale de mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les			
	changements climatiques (SNMO)			
	Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) Plan National de Dévelopment (en average d'élaboration en MPD)			
Tous secteurs	Plan National de Développement (en cours d'élaboration au MPD) Par manure d'Actions de Course et au (PAC) Par manure d'Actions de Course et au (PAC) Par manure d'Actions de Course et au (PAC)			
Tous scotcurs	Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) Chatéria de professore de l'acceptant de l'accep			
	Stratégie de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et de dévelopment des compétances pour faire face que changement des limitiques.			
	développement des compétences pour faire face aux changements climatiques			
	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (2017-2025) Stratégique automobile de fourniture de services agre métécrologiques efficiente.			
	 Stratégie nationale de fourniture de services agro météorologiques efficaces et efficients au profit des acteurs du secteur agricole 			
	 Stratégie de formation des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs sur les technologies 			
Agriculture	adaptées aux changements climatiques et l'utilisation des informations agro-			
, ig. iountaro	météorologiques			
	 Stratégie de communication pour le renforcement des capacités d'adaptation des acteurs 			
	aux changements climatiques pour la production agricole et la sécurité alimentaire au			
	Bénin			
	 Plan National d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle 			
	(2017-2021)			
	Plan Stratégique de Développement de l'Agriculture Intelligente face au climat (2018-			
	2022)			
	Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE)			
Ressources en eau	Stratégie Nationale de l'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural au Bénin			
	Stratégie Nationale de l'Approvisionnement en Eau Potable en milieu urbain au Bénin			
	Schéma Directeur de Gestion et d'Aménagement des eaux dans le Bassin de l'Ouémé			
	Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles			
	 Stratégie de renforcement des capacités sur la gestion des feux de végétation pour une 			
	meilleure adaptation aux changements climatiques			
Foresterie	Plan stratégique de développement des écosystèmes de mangroves			
	 Plan stratégique de Développement des Produits Forestiers non Ligneux 			
Littoral	 LOI N° 201 8-10 du 02 Juillet 2018 portant protection, aménagement et mise en valeur 			
	de la zone littorale en République du Bénin ;			
	Rapport sur l'Etat de l'Environnement Marin au Bénin			
	Créer et rendre opérationnel l'Observatoire de Surveillance du Littoral et de Contrôle			
	des Risques Côtiers			
	Plan multisectoriel pour l'adaptation aux risques côtiers face aux changements			
	climatiques au Bénin			
Energie	Plan Stratégique de développement du secteur de l'énergie à l'horizon 2025.			
	Plan Directeur de développement du sous-secteur de l'énergie électrique au Bénin			
	(2016-2035).			
	Politique Nationale de Développement des Energies Renouvelables au Bénin -horizon			
	2035.			
Santé	Plan d'endiguement du choléra 2017-2021			
	Politique Nationale de santé (PNS 2018-2030)			
	Plan National de Développement Sanitaire 2018-2022			
	Politique Nationale de la Sante Communautaire -horizon 2025			
Tourisme	Politique Nationale du Tourisme (PNT 2013-2025)			
Amánagament unhair st	Horizon 2025			
Aménagement urbain et infrastructures				
ninastructures	Assainir le cadre de vie Maitriers l'urbanisation			
	Maitriser l'urbanisation Pala i le puille qui le parele résette de la			
	Reboiser les villes ou les agglomérations			
	Assurer la préservation de patrimoine routier et améliorer sa gestion Prévelage de la récept des reutes et rietes.			
	Développer le réseau national des routes et pistes PLADO LETE A L'ANTIATIVE DES COMMUNICS			
	B/ PROJETS A L'INITIATVE DES COMMUNES			

Secteurs	Stratégies permettant la mise en œuvre des objectifs en matière d'adaptation		
(DOCUMENTS DE PROJETS A ELABORER A PARTIR DES FICHES DISPONIBLES)			
Plans de Développement des Communes			
POBE	Projet d'aménagement de 1000 hectares pour la production de riz et la culture des produits		
Agriculture	maraichers dans la commune de Pobè		
BOUKOMBE	Projet d'appui à l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la		
Agriculture (promotion des filières locales économiquement porteuses.		
KANDI	Projet d'appui au développement des cultures maraîchères et de renforcement de la		
Agriculture	résilience des exploitants maraichers dans les Communes de l'Alibori (PADCMCA)		
KARIMAMA	Projet d'Appui au Développement des Cultures Maraichères et de renforcement de la		
Agriculture	résilience des exploitants maraîchers dans la commune de Karimama (PADCMCK)		
KLOUEKANME	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes de culture du maïs, du niébé, de la		
Agriculture	tomate et du piment dans la Commune de Klouékanmè		
KARIMAMA	Projet d'Appui au Développement des Cultures Maraichères et de renforcement de la		
Agriculture	résilience des exploitants maraichers dans la commune de Karimama (PADCMCK)		
MALANVILLE	Réalisation de trois (03) retenues d'eau et cinq (05) étangs piscicoles dans la commune de		
Agriculture	Malanville		
MALANVILLE	Renforcement des capacités d'adaptation des sinistrés d'inondation dans la commune de		
Agriculture	Malanville		
KARIMAMA	Renforcement des capacités d'adaptation des sinistrés d'inondation dans la commune de		
Agriculture	Karimama		
AGBANGNIZOUN	Identifier et promouvoir les cultures vivrières résilientes aux changements climatiques et		
Agriculture	former les producteurs sur les techniques culturales modernes et adaptées aux effets des		
	changements climatiques (Projet du PDC)		
SAVE	Aménagement et Sécurisation des espaces agropastoraux et halieutiques		
Agriculture			
OUAKE	Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience des producteurs maraîchers face		
Agriculture	aux irrégularités des pluies dans la commune		
	Adaptation des systèmes agricoles et de construction au Changement Climatique		
OUAKE	Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience des producteurs de riz et de		
Agriculture	poissons face aux irrégularités des pluies		
ZAKPOTA	Projet de gestion intégrée de la fertilité des sols et technique d'adaptation aux changements		
Agriculture	climatiques		
ADJA-OUERE	Construction de retenues d'eau au profit des producteurs de riz de Houéli gaba, Dagbla et de		
Agriculture	Massè		
GRAND-POPO	Projet de renforcement de la résilience de la commune face aux effets des changements		
Aménagement urbain et	climatiques		
construction des			
infrastructures			
OUAKE	Projet d'adaptation des habitations aux changements climatique		
Aménagement des			
infrastructures urbaines et			
Construction			
PARAKOU Assainissement	Création d'un site de traitement de boue de vidange et de gestion de déchets solides		

5.2. Cadre de prise en compte de l'aspect genre dans la mise en œuvre de la CDN Actualisée

Le présent tableau 14 est intégré dans la CDN dans l'optique de donner un aperçu global sur les possibilités de prise en compte de l'aspect genre dans la mise en œuvre de la CDN. Ainsi, il définit par secteur et domaine d'action les niveaux appropriés de prise en compte de l'approche genre, assortis de quelques recommandations.

Tableau 14 : indicateurs de l'intégration de l'aspect genre dans la mise en œuvre de la CDN actualisée

Secteurs	Mesures d'atténuation/ projets d'adaptation	Niveau indiqué pour la prise en compte de l'aspect genre	Indicateur de prise en compte du genre	Recommandations pour la mise en œuvre de la CDN actualisée
Agriculture	Mise en œuvre des techniques de Gestion durables des terres (techniques culturales améliorées, maintien de la fertilité des sols rizicoles avec maîtrise de l'eau	Ciblage des bénéficiaires potentiels pour la vulgarisation des techniques agricoles Formations des exploitants agricoles - Octroi de différents		
	Projets d'adaptation du secteur impliquant les exploitants agricoles et communautés rurales	appuis pour l'application des techniques de gestion durable des terres -Renforcement des capacités des petits agriculteurs -Choix des bénéficiaires aux niveaux des différents projets d'adaptations répertoriés - Développement technologique et conseil agricole - Accès aux financements -Gestion de la durabilité des sols	Taux de femmes exploitants agricoles prise en compte Taux de femmes exploitantes agricoles ayant bénéficié des mesures d'appui technique et financier	S'assurer dans la mesure du possible de l'implication de femmes exploitantes agricoles dans la mise en œuvre des actions de promotion des techniques de gestion durable des terres Suivre et évaluer le taux d'implication des femmes
UTCATF	Protection et conservation des forêts naturelles et plantations à travers le reboisement. Développement de l'agroforesterie Projets d'adaptation du secteur forestier impliquant l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des espaces forestiers et la valorisation et	- ciblages des bénéficiaires pour les plantations privées - Formation de l'équipe de gestion du projet - Phase d'identification des bénéficiaires dudit programme Formation de l'équipe de gestion du projet - Phase d'identification des bénéficiaires dans les projets d'adaptations des acteurs des espaces forestiers	-Nombre de projets et programmes de Protection et de conservation des forêts naturelles et plantations assurés par les femmes - Taux de femmes impliqués dans les projets de protection et de conservation des forêts naturelles Taux de femmes et d'hommes ciblés pour le reboisement et ayant bénéficié des mesures d'appui technique et financier	- S'assurer de l'adhésion des femmes à la protection et à la conservation des forêts naturelles dans le cadre des programmes et projets élaborés à cet effet - Faire un suivi régulier dans l'élaboration et l'exécution des projets de reboisement afin de s'assurer dans la mesure du possible de la prise en compte de l'aspect genre

Secteurs	Mesures d'atténuation/ projets d'adaptation	Niveau indiqué pour la prise en compte de l'aspect genre	Indicateur de prise en compte du genre	Recommandations pour la mise en œuvre de la CDN actualisée
	gestion rationnelle des ressources naturelles.			
ENERGIE	Promotion de l'utilisation économique de bois-énergie par l'accès de 809.043 nouveaux ménages aux foyers améliorés à prix subventionnés Promotion de l'accès de 275.000 nouveaux ménages au petit équipement de cuisson utilisant le gaz domestique (bombonne de 6 Kg + bruleur) par la subvention du coût d'acquisition à hauteur de 30 % ou la mise en place d'un mécanisme facilitant l'accès à crédit pour les petits fonctionnaires (fonds de garantie)	Ciblage des ménages pour des actions de vente des foyers améliorés à prix subventionnés Ciblage des ménages pour les actions de distribution des équipements de cuisson au gaz domestique à prix subventionné	Taux des femmes ayant bénéficié des foyers améliorés à prix subventionnés Taux des femmes ayant bénéficié des équipements de cuisson au gaz domestique à prix subventionné	S'assurer de la disponibilité des équipements dans toutes les zones ciblées pour la distribution S'assurer que le mécanisme de distribution mis en place ne limite pas l'accès des femmes aux équipements. S'assurer que les équipements sont bien adoptés par les femmes
Autres secteurs (Ressources en Eaux, Littoral, Tourismes, Santé;	Projets d'adaptation impliquant la promotion de la gestion intégrée des ressources en eaux Projets d'adaptation impliquant la protection et la conservation des espaces littoraux Projets d'adaptation impliquant des populations à situations sanitaires vulnérables aux changements climatiques	Ciblage des bénéficiaires des activités des projets	Taux de femmes prises en compte dans la mise en œuvre des projets Taux de femmes ayant bénéficié des mesures d'appui technique et financier pour s'adapter aux contraintes climatiques	Prise en compte de l'aspect genre au niveau de tous les projets et programmes d'adaptation qui entrent dans le compte de la mise en œuvre de la CDN Renforcer les équipes de projets ou programmes d'adaptation pour la prise en compte de l'aspect genre dans la mise en place et dans la phase d'exécution.

5.3. Cadre institutionnel de mise en œuvre de la CDN actualisée

La mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée du Bénin se fait sous l'égide du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) agissant en qualité de point focal National de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Les principaux acteurs impliqués comprennent notamment :

- ministères et institutions sectoriels concernés ;
- collectivités locales ;
- secteur privé ;
- société civile.

Les organes de mise en œuvre de cet instrument sont les suivants :

• Le Comité de Pilotage, instance suprême de décision et d'orientation. Il est constitué de représentants désignés des Ministères concernés.

- Unité de Coordination Nationale de la CDN qui est l'instance fédératrice de toutes les actions. Il
 comprend le Directeur Général en charge des Changements climatiques (DGEC), le Coordonnateur
 National, le Point Focal de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques, le
 Point Focal Transfert de Technologies climatiques, une Secrétaire de Direction; deux assistants
 techniques du Coordonnateur National.
- La coordination sectorielle de mise en œuvre relevant des ministères, institutions, agences et autres structures couverts par les mesures/actions retenues dans la CDN actualisée. Elles sont constituées des responsables en charge de la programmation et la prospective au niveau des ministères, des responsables en charge du suivi-évaluation des projets, du Point Focal changement climatique de l'Association Nationale des Communes du Bénin, du responsable chargé des questions relatives aux changements climatiques au niveau de la faîtière des sociétés civiles et des organisations non gouvernementales.
- La coordination communale, organe chargé de la supervision de la CDN à l'échelle communale/locale.

Par ailleurs, la mise en œuvre des projets et programmes identifiés au niveau des différents secteurs couverts par la CDN relève de la responsabilité des ministères, des institutions ou des entités sectorielles concernées. Les orientations et les facilités nécessaires seront données par le MCVDD pour appuyer au besoin les structures sectorielles dans la préparation des dossiers de recherche de financement ou toutes autres initiatives à travers les mécanismes existants. Le MCVDD assurera également la responsabilité du système MNV (Mesure, Notification et Vérification) de la mise en œuvre de la CDN, les renforcements des capacités institutionnelles en collaboration avec les parties prenantes concernées. La structure organisationnelle de mise en œuvre de la CDN actualisée est représentée par la figure 6 ci –dessous.

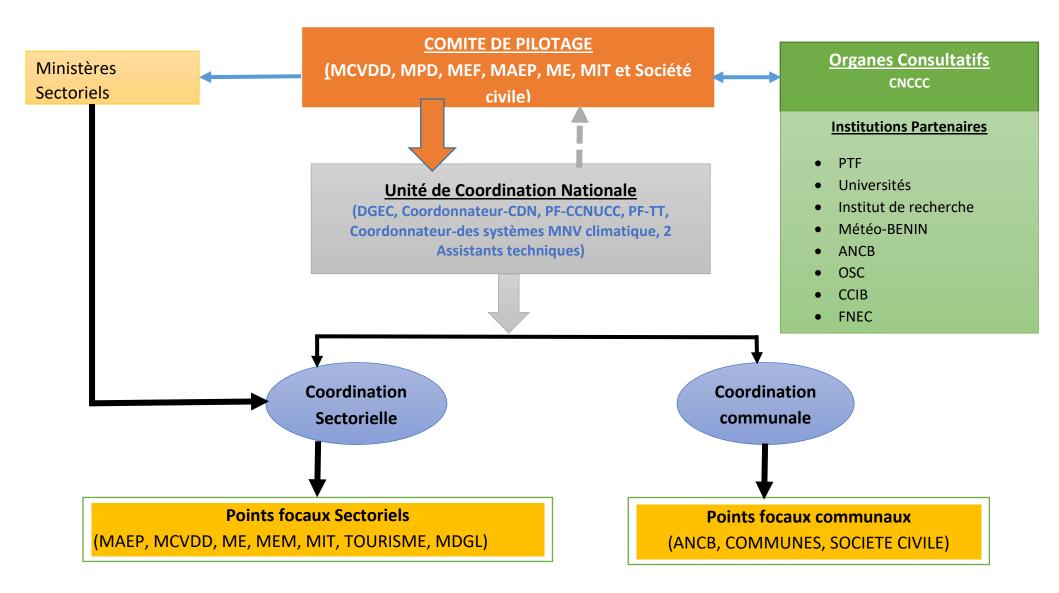


Figure 6 : Cadre de l'arrangement institutionnel de mise en œuvre de la CDN

VI. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Le plan de la mise en œuvre prévue dans cadre de la CDN actualisée du Bénin est présenté en annexe 3. La mise en œuvre de ces activités requiert des moyens financiers, technologiques et de renforcement des capacités.

6.1. Besoins en Transfert de Technologies

Les besoins exprimés en matière de transfert de technologie pour le compte du Volet ADAPTATION et d'Atténuation émanent essentiellement des évaluations conduites dans le cadre de la Troisième Communication Nationale (MCVDD, 2019) sur les changements climatiques(octobre 2019) et du rapport sur les technologies prioritaires d'adaptation ,élaboré au titre du Projet d'Evaluation des Besoins en Technologies- Plan d'Action Technologique (TNA-Adaptation, 2020 & TNA_Atténuation, 2020). Ils couvrent les secteurs de l'agriculture et des Ressources en eau pour le volet adaptation d'une part et les secteurs de l'agriculture , de la foresterie et de l'Energie pour le volet atténuation (voir tableau 15 et 16)

Tableau 15 : Besoins en transfert de technologies volet adaptation

Secteur	Technologies prioritaires d'adaptation par secteur	Objectifs	Avantages
Agriculture	Mise au point et vulgarisation des itinéraires techniques adaptés aux nouvelles contraintes climatiques dans la zone agro écologique 5	 Réduire la vulnérabilité ou améliorer la résilience face aux longues séquences sèches récurrentes dans la zone Accroitre durablement le rendement agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle Améliorer la performance des systèmes de culture afin de lutter durablement contre l'insécurité alimentaire 	Lutter contre l'insécurité alimentaire et par ricochet contre la pauvreté en créant les conditions d'amélioration des revenus et des conditions de vie des paysans.
	Paillage (Mulching)	 Réduire les pertes d'eau par évaporation Protéger le sol de l'érosion éolienne et hydrique Fournir des nutriments pour les cultures 	Protéger le sol de l'érosion éolienne et hydrique. • Améliorer l'infiltration de l'eau de pluie et d'irrigation grâce au maintien d'une bonne structure du sol. • Garder le sol humide en réduisant l'évaporation. • Nourrir et protéger les organismes du sol. Le paillis végétal est une excellente source de carbone pour les organismes du sol et offre des conditions propices à leur croissance. • Bloquer la croissance des adventices. • Éviter le réchauffement du sol. • Fournir des nutriments pour les cultures. • Augmenter la teneur en matière organique du sol.
	Gestion intégrée de l'agriculture et de l'élevage de type agropastoral	 Assurer une augmentation de la productivité agricole et animale Assurer l'autosuffisance alimentaire des populations Augmenter la fertilité des sols Améliorer la productivité des cultures à long terme 	Créer un cadre propice à la gestion des feux de brousse, la conservation de la diversité biologique (faune microbienne du sol), la réduction de l'usage des intrants agricoles; l'augmentation du pouvoir d'achat des agriculteurs, la consolidation du tissu social entre éleveurs et agriculteurs.

Secteur	Technologies prioritaires d'adaptation par secteur	Objectifs	Avantages
Ressources en eau	Aménagement des petits bassins versants pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au profit des populations vulnérables	 Lutter contre les inondations dans les périmètres agricoles des cours et plans d'eau Assurer la disponibilité de l'eau à des fins agricoles Mettre en œuvre des actions d'utilisation durable des ressources en eau 	Propices à la régénération de la fertilité du sol Amélioration ou stabilisation des écoulements d'eau annuels Gestion optimale des risques hydrologiques (étiages, crues, etc.) Amélioration de la gestion de l'eau Diversification des productions agricoles
	Gestion intégrée des bas- fonds rizicoles	Améliorer la productivité des terres agricoles et l'efficacité de l'utilisation rationnelle de l'eau au niveau des communautés rurales Accroître durablement la capacité de production de culture du riz Promouvoir l'intensification durable des systèmes de productions rizicoles par l'introduction de pratiques innovantes dans les systèmes de cultures Contribuer à développer un système durable de production et de distribution de semences de riz de qualité des variétés améliorées Réaliser des systèmes de culture socialement acceptables et économiquement viables dans les périmètres rizicoles en vue de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire	Avantages liés à la promotion de cette technologie : aménagement hydro-agricole pour la maîtrise de l'eau ; diversification des activités agricoles riz pisciculture pour augmenter les rendements et les revenus ; développement d'un processus dynamique de concertation et de participation des acteurs locaux organisés et mobilisés autour de la gestion de l'eau ; développement des actions concertées d'innovations et de solutions foncières ; augmentation de la production agricole ; gestion des eaux pluviales ; etc.
	Forage à buts multiples	 Garantir la disponibilité de l'eau potable de façon continue et durable Assurer en permanence la qualité de l'eau de consommation Assurer l'alimentation en eau potable des zones périurbaines Améliorer l'accès aux services d'approvisionnement en eau en milieu rural Assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population rurale et semi-urbaine Diminuer la souffrance de la population liée au manque d'eau, surtout pendant la saison sèche, 	La technique de forage à buts multiples présente des avantages tels que : la gestion rationnelle de l'eau ; la réduction des maladies d'origine hydrique et de la diminution de la morbiditéII, principalement infantile ; la réduction de la corvée de l'eau ; l'augmentation de la disponibilité en eau par habitant ; le développement des activités génératrices de revenus ; la création d'emplois ; l'amélioration du taux de scolarisation surtout des jeunes filles en milieu rural.

Il est à noter que les besoins en transfert de technologies pour les autres secteurs pourront faire l'objet d'évaluations ultérieures et figurer dans les prochaines éditions.

Tableau 16 : Besoins en transfert de technologies volet Atténuation

Secteur	Technologies prioritaires d'adaptations par secteur	Objectifs	Avantages
Agriculture	Gestion intégrée de la fertilité des sols	Mettre en œuvre à l'horizon annuellement les techniques de maintien de la fertilité des	Les techniques de GIFS à base organique nécessitent moins de trésorerie que l'utilisation d'engrais minéraux. Elles peuvent donc plus facilement concerner les ménages pauvres. Les techniques de GIFS

Secteur	Technologies prioritaires d'adaptations par secteur	Objectifs	Avantages
		sols sur une superficie de 5 00 000 ha.au moins	sont des pratiques/activités agricoles qui doivent être menées chaque année/saison, etc. Les rendements agricoles peuvent augmenter avec la mise en œuvre des techniques de GIFS. L'augmentation du rendement peut aller de 50 à 100 %. De même cette technologie réduira les émissions de GES dans le secteur agricole.
	Technologie de production et utilisation du fumier.	Promouvoir la technologie et l'usage de fumier par les d'exploitants agricoles	Cette technologie réduira l'émission du N2O due à l'engrais chimique au niveau des sols agricoles. Les émissions de GES imputables à la pression sur les forêts aux fins de la recherche de nouvelles terres fertiles seront également réduites.
Foresterie	Reboisement de terres forestières Petits équipements de	Accroitre la capacité de séquestration du carbone des écosystèmes forestiers du pays par la création de 15 000 ha de plantations forestières par an sur la période 2021 à 2030. Promouvoir l'accès de 275 000	Les sols des espaces reboisés seront protégés. Le couvert végétal améliore le micro climat et partant le milieu. Réduction de la dégradation du couvert forestier. Renforcement de la séquestration du carbone à travers un reboisement rapide. Maîtrise de la demande de bois-énergie.
	cuisson au gaz butane	nouveaux ménages au moins au petit équipement de cuisson au gaz entre 2021 et 2030	Préservation du patrimoine forestier et de sa capacité d'absorption du CO ₂ .
	Réfrigérateurs et climatiseurs efficaces	Promouvoir à l'horizon 2030 dans les ménages et établissements du secteur des services l'acquisition de 300 000 réfrigérateurs et 300 000 climatiseurs efficaces	Contribue à l'efficacité des consommations d'électricité, à la maîtrise de la demande d'électricité et ainsi à la réduction des émissions de GES.
	Lampadaires solaires PV d'éclairage public	Promouvoir l'énergie solaire dans l'éclairage public	Le solaire photovoltaïque est une énergie propre sans émission directe de GES.
Energie	Bateaux-bus pour transport fluvio-lagunaire et infrastructures associées (embarcadères/débarcadère s);	Mettre en place un service de transport fluvio-lagunaire sur les trajets Calavi- Cotonou et Porto Novo — Cotonou avec pour objectif de détourner au moins 30 % du trafic routier actuel dans les mêmes directions. La réalisation de cet objectif nécessitera la mise en place d'une flotte de 20 bateaux-bus d'au moins 217 places chacun.	Réduction de la consommation spécifique de gasoil par personne et par km d'environ 6 à 7 fois par rapport en comparaison aux petits véhicules diesel. De même qu'une réduction des consommations de carburants au niveau sectoriel par rapport au transport individuel ou par petits groupes. Par conséquent une réduction proportionnelle des émissions spécifiques de CO2. Une réduction de la consommation de carburant
	Trains diesel-électrique légers pour transport interurbain et réseau ferroviaire Ouidah-Cotonou-Porto Novo réhabilité	Promouvoir un service de transport interurbain rapide par trains diesel-électrique légers sur les trajets Ouidah —Pahou-Godomey-Cotonou et Porto Novo — Cotonou. La réalisation de cet objectif nécessitera la mise ne place d'une flotte de transport d'au moins 4 trains composés chacun d'une rame de deux locomotives et de 8 wagons passagers.	Une réduction considérable de la consommation de carburants dans le secteur des transports par rapport au transport par petit véhicule quatre roues. Par conséquent une réduction proportionnelle des émissions spécifiques de CO2. Réduction de la pollution locale de l'air à Cotonou

6.2. Renforcement de capacités

Le renforcement des capacités consistera au développement des compétences et en l'amélioration des capacités institutionnelles (tableau 17).

Tableau 17 : Besoins en renforcement des capacités.

Secteurs/domaines prioritaires	Besoins en renforcement des capacités
	Mise en place d'un système d'observation et de surveillance du climat fiable sur l'ensemble du système climatique, notamment les composantes Terre, Océan et Atmosphère.
Système d'Observation et de surveillance du climat	Renforcement des stations de mesures de la pollution atmosphérique.
do odi volilarioo da oliiriat	Mise en place des capacités de surveillance et de prévision des fluctuations et des changements atmosphériques, des systèmes d'alerte précoce et d'évaluation des impacts socio-économiques, environnementaux, etc.
	Renforcement des structures actuelles qui opèrent dans le domaine de la protection de l'atmosphère, des terres et des océans.
Cadra institutionnal	Création ou renforcement des structures s'occupant des questions relatives à l'adaptation. Création ou renforcement des structures s'occupant des questions de l'atténuation.
Cadre institutionnel	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Définition des plans nationaux climats et renforcement de la prise en compte des changements climatiques dans les programmes/ stratégie de développement
Agriculture	Intégration des questions relatives aux Changements Climatiques dans les politiques, plans et programmes de développement agricole.
	Formation des acteurs du développement rural (cadres, technicien, producteurs, autorités locales) sur la problématique des relations climat – agriculture.
	Appui à l'adoption de technologies améliorées de gestion durable des terres
	Utilisation des modèles en agro-climatologie (renforcement des capacités en modélisation des risques agro-climatiques, familiarisation aux logiciels DSSAT, SARRAH, etc.).
	Vulgarisation des savoirs locaux en matière de gestion des risques ou crises agro-climatiques.
	Suivi-évaluation des projets de développement agricoles et hydro-agricoles.
	Formation des agents d'encadrement et des producteurs sur le système de production des principales cultures vivrières intégrant les techniques de gestion intégrée de la fertilité et de la conservation de l'humidité des sols
	Promotion et amélioration de l'accès aux sources d'énergies renouvelables aux fins de sauvegarder les ressources forestières et de réduire la vulnérabilité des populations aux effets induits par les Changements Climatiques.
	Appui à l'organisation au développement des marchés d'équipement performants de cuisson (foyers améliorés, équipements de cuisson au gaz).
	Formation des acteurs publics et privés et des utilisateurs sur les systèmes d'énergies renouvelables.
	Renforcement des capacités sur les initiatives et les mesures d'économie d'énergie dans différents secteurs (domestique, industrie, services).
Energie	Adoption de labels et normes pour les lampes efficaces et les équipements électro-ménagers.
	Mise en place de normes de performance énergétique pour les foyers améliorés (Cette action est portée par le Projet d'Amélioration des Services Energétique (PASE) à la DGRE)
	Mise en place de réglementation et de mesures pour la promotion d'un marché de réfrigérateurs basses consommatrices d'énergie et utilisant les hydrocarbures non CFC. (DGRE/MCA Bénin 2)
	Réalisation d'une enquête sur les taux de pénétration des foyers améliorés, des équipements de cuisson à gaz, réfrigérateurs, climatiseurs, les lampes basses consommations d'énergies, et les consommations d'énergies dans les ménages (ensemble du pays)
	Réalisation d'une enquête de consommations de carburants par catégorie de véhicule et par usage
	Renforcement des aptitudes des services déconcentrés de la Direction Générale de l'Eau à prévoir les risques et à gérer les crises hydro-climatiques.
Ressources en eau	Renforcement des capacités en matière de prise en compte des questions relatives aux Changements Climatiques dans les politiques de gestion des ressources en eau.
11033041063 611 644	Formation des cadres techniques dans le domaine de la vulnérabilité des systèmes hydriques aux Changements Climatiques et sur la méthodologie d'étude de la vulnérabilité des ressources en eau aux Changements Climatiques.
	Elaboration de projets de gestion intégrée des ressources en eau en condition de Changements Climatiques.

Secteurs/domaines prioritaires	Besoins en renforcement des capacités				
	Modélisation hydro climatique (fonctionnement hydrologique des bassins versants, fonctionnement hydrogéologique des aquifères, processus d'intrusion saline dans les champs de captage dans la zone côtière).				
	Mise en place de cellules chargées des questions de Changements Climatiques dans leur relation avec la biodiversité.				
	Prise en compte de la problématique des Changements Climatiques dans la gestion des ressources biologiques.				
	Formation des acteurs (décideurs, techniciens, paysans, autorités locales) en élaboration de projets intégrés de conservation des ressources biologiques en situation de climat modifié et en méthodologie de conservation ex situ et in situ.				
Foresterie/	Vulgarisation des savoirs locaux en matière de gestion des ressources biologiques.				
Biodiversité	Mise en place des systèmes d'information et d'alertes sur les effets néfastes des Changements Climatiques sur la biodiversité				
	Valorisation des connaissances traditionnelles en matière de relation climat – diversité biologique.				
	Elaboration et diffusion en langues locales des textes de lois et règlements relatifs à la gestion de la biodiversité.				
	Valorisation des connaissances traditionnelles en matière de diversité biologique pour le renforcement des puits de séquestration du carbone.				
	Intégration des questions de Changements Climatiques dans les plans politiques, stratégiques, programmes et projets de développement.				
	Formation et information des acteurs (décideurs, agents de santé, populations, autorités locales) sur les effets néfastes des Changements Climatiques				
	Protection des systèmes socio-économiques contre la dégradation de l'environnement côtier et l'élévation du niveau marin.				
Etablissements humains	Renforcement des capacités, à différents échelons, pour interpréter et communiquer les informations climatiques pertinentes et conseiller les communautés locales.				
	Renforcement des capacités institutionnelles et techniques de l'Administration, des organisations de la société civile et des communautés, pour l'évaluation des risques et des vulnérabilités locales, et la formulation de plans et politiques de développement sensibles au climat.				
	Promotion de solutions d'adaptation pratiques à la variabilité du climat et aux risques futurs de changements climatiques.				
	Promotion du renforcement et du partage de connaissance sur les changements climatiques, par des activités de sensibilisation, de gestion des risques et d'élaboration de politiques sensibles au genre.				
Santé	Formation des acteurs de la pyramide sanitaire sur les changements climatiques et leurs impacts sur la santé.				
	Mise en place d'un système de surveillance et d'information sur l'impact des changements climatiques sur la santé.				
Tourisme	Renforcement de l'expertise technique en matière d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur du tourisme				
	Mise en place d'une unité d'alerte, de surveillance et d'information sur l'impact des changements climatiques du secteur touristique				
Communication autour de la CDNs	Renforcement de l'équipe de gestion, de suivi et de vulgarisation des actions/activités de la CDN Renforcement de la capacité de suivi et d'évaluation des activités d'adaptation dans les différents secteurs. Formation des médias sur les enjeux, défis et opportunités des CDNs. Mise en place d'un cadre de concertation périodique pour le suivi de la mise en œuvre de la CDN.				

6.3. Financement

Les ressources nationales (fonds publics et investissements privés) seront complétées par l'appui financier extérieur (bilatéral ou multilatéral). Le coût total estimatif pour l'exécution des plans, programmes et projets inscrits au titre de la CDN actualisée du Bénin s'élève globalement à 10515,88 millions de dollars US dont 5661,89 millions de dollars US en option inconditionnelle et 4853,99 millions de dollars US en option conditionnelle (annexes 1 et 2). De ce total, le coût relatif aux projets des communautés locales inscrit au titre de la mise en œuvre de la CDN actualisée est estimé globalement à 162,94 millions de dollars US avec une part inconditionnelle de 14,39 millions de dollars US et

de **148,55** millions de dollars de conditionnelle (annexe 3). Cette estimation est basée sur les expériences actuelles du pays dans la mise en œuvre des projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Afin de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre desdites activités, un système de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV) sera mis en place au MCVDD en relation avec les autres ministères et les communes impliqués dans la CDN.

6.4 Conditions de succès de la mise en œuvre de la CDN

Le succès de la mise en œuvre de la CDN dépendra des conditions suivantes :

- La mobilisation effective et à temps des ressources nationales et de l'aide attendue de la communauté internationale. Des difficultés de mobilisation de ressources suffisantes pourraient entraver la mise en œuvre des projets.
- La capacité des structures publiques concernées à gérer efficacement des programmes de grandes envergures. Pour prévenir toute difficulté pouvant découler du manque de capacité de ces structures, il faudra faire au niveau sectoriel un bon diagnostic des besoins en personnel pour la mise en œuvre des projets dans les délais ; et ceci dans le cadre de l'élaboration du programme de renforcement des capacités institutionnelles prévu dans la CDN.
- L'effectivité de la mise en place de textes réglementaires et du contrôle du marché national des équipements électriques et électroménagers importés et le succès des opérations de promotion de l'efficacité énergétique.
- La capacité du secteur agricole à promouvoir effectivement les techniques culturales améliorées sur les superficies prévues.
- L'effectivité du transfert de technologies tout comme l'aboutissement des travaux de recherche développement au plan national.
- Le suivi rigoureux d'un plan directeur de mise en œuvre de la CDN actualisée au niveau de l'équipe de coordination d'une part et dans tous les ministères sectoriels concernés d'autres part.

BIBLIOGRAPHIE

- Bénin (2016). Programme d'actions du Gouvernement 2016-2021. Portefeuille des projets par secteur. Présidence de la République du Bénin. Cotonou. 46p.
- DG-Eau (2013). Réalisation du Schéma Directeur Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Ouémé. DG Eau Cotonou 194p
- DG-Eau (2015). Détermination des seuils et niveaux d'alerte relatifs aux risques d'élévation du niveau de la mer et d'érosion côtière au Bénin. Rapport, 182p.
- **DGEFC (2018).** Rapport annuel d'activité 2017. MCVDD, Cotonou, 93 p
- DGEFC (2019). Cadre de procédure pour la réduction des impacts sociaux négatifs potentiels de la restriction de l'accès aux forêts classées. Projet Forêts classées du Bénin. DGEFC/MCVDD, Cotonou. 118p.
- **DGFRN (2014).** Stratégie Nationale et plan d'actions de valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) prioritaires du Bénin : cas des fruitiers sauvages. Projet d'Appui à la Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (PAP-PFNL). MECGCCRPRNF, Cotonou, Bénin. 143 p.
- DGFRN (2016). Annuaire des Statistiques Forestières 2014-2015. MCVDD, Cotonou, 76 p.
- FAO (2010). Evaluation des ressources forestières mondiales. 2010. Rapport national Bénin. FAO, Rome, 85p.
- GIEC (2014): Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- GIEC (2006). Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/french/
- GIEC (2013). Résumé à l'intention des décideurs, Changements climatiques 2013 : Les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S. K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P.M. Midgley]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York (État de New York), États-Unis d'Amérique, 34 p.
- **GIEC (2014).** Changements climatiques 2014: Incidences, adaptation et vulnérabilité Résumé à l'intention des décideurs. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 34 p.
- INRAB (2017). Recueil des technologies agricoles prometteuses développées par le système national de recherche agricole (SNRA) de 1996 à 2015. INRAB/MAEP Cotonou.
- INSAE (2015). Enquête par grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2014 Rapport de résultats clés. UNICEF, Cotonou, 22 p.
- INSAE (2015). RGPH4: que retenir des effectifs de population en 2013, INSAE, Cotonou
- MAEP (2017) : Plan Stratégique de Développement du secteur Agricole (PSDSA)-Orientation stratégique 2025.
- MCVDD (2017a): Elaboration de la première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Bénin au titre de l'accord de Paris sur le climat. Rapport relatif à la « composante adaptation », 37p
- MCVDD (2017b). Le Schéma National d'Aménagement du Territoire : Agenda Spatial du Bénin. MCVDD, Cotonou. 175 p.
- MCVDD (2017c). Première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Bénin au titre de l'accord de Paris sur le climat. 4p.3
- MCVDD (2017a). Elaboration de la première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Bénin au titre de l'Accord de Paris. Rapport relatif à la « composante ADAPTATION », Cotonou, 37p.
- MCVDD (2017c). Première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Bénin au titre de l'Accord de Paris. Tmoc 43 p
- MCVDD (2020). Rapport sur l'état des lieux de la mise en œuvre de la première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Bénin.
- MCVDD, (2019). Troisième Communication Nationale du Bénin sur les Changements Climatiques.
- Nations Unies (2015). Accord de Paris, 40p.

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des mesures d'atténuation au titre des contributions prévues déterminées au niveau national

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
		SECTEUR AGRICULTURE					
Promouvoir les techniques culturales améliorées dans le cadre de la production végétale.	Mise en œuvre des techniques culturales améliorées sur une superficie de 5.000.000 ha entre 2021 et 2030.	50%	136,5	50%	136,5	273	MAEP
Promouvoir les techniques de gestion de la fertilité des sols dans le cadre de la production végétale.	Mise en œuvre des techniques de maintien de la fertilité des sols sur une superficie de 5.000.000 ha entre 2021 et 2030.	50%	463,89	50%	463,89	927,78	MAEP
Promouvoir les aménagements hydro-agricoles.	Aménagement et irrigation de de périmètres rizicoles avec maîtrise de l'eau de 52.000 ha par rapport au niveau atteint en 2020	50%	141,82	50%	141,82	283,64	MAEP
		50,0%	742,21	50,0%	742,21	1484,42	
		SECTEUR ENERGIE					
Développer la production d'énergie électrique à partir du gaz et des sources d'énergie renouvelables.	Construction d'un terminal flottant de regazéification du Gaz Naturel Liquéfié (TFRG) dans le port de Cotonou (puissance totale des centrales à alimenter : 500 MW).	Investissement privé 60%	138	40%	92	230	

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
	Exploitation au gaz naturel de la capacité thermique de production installée.	36% de la capacité totale bicombustible en 2030 qui pourra être exploitée au gaz naturel et 64% au fioul si le projet de terminal de regazéification n'est pas réalisé. Les 100% de la capacité si l'unité de regazéification est construite.					ME/SBEE
	Développer les énergies renouvelables (construction des centrales hydroélectriques : Dogo bis (128 MW et 337 GWh/an) ; de Vossa (60,2 MW et 188,2 GWh/an), et Bétérou (18,8 MW et 57 GWh/an). Implantation de fermes solaire PV de capacité totale de 112 MWc (DEFISSOL 25 MW, MCA II 50 MW, 25 MW additionnels et autres), structuration d'une filière biomasse combustible 15 MW, promotion production durable biomasse-électricité)	(infrastructures électriques et autres, 51,5% des investissements) + Solaire 87 MW (DEFISSOL, MCA II et autres) + Structuration filière biomasse 4 MW + promotion	942,00	Centrales hydro (Génie civile total, 48,5% des investissements) + Solaire 25 MW + Biomasse 11 MW + promotion biomasse-électricité (70%)	846,73	1788,73	ME/SBEE
	Mise en œuvre du Programme de Nouveau Pacte Vert du PNUD pour appuyer le Bénin dans le Développement des énergies renouvelables et le renforcement de la résilience du mix énergétique béninois aux changements climatiques			100%	160	160	ME(SBEE)
	Les enjeux climat énergie sont intégrés dans les PDC (Mise en œuvre du projet CEMAATERR 2 Climat Energie : Mesures d'Adaptation et d'Atténuation sur les Territoires Ruraux)			100%	0,26	0,26	Communes
Etendre l'accès des ménages à l'éclairage électrique en remplacement de l'éclairage au kérosène. (Volet raccordement au réseau)	Electrification des localités par raccordement au réseau (environ 2323 localités entre 2021 et 2030)	Electrification de de 481 nouvelles localités à travers divers projets en cours ou commençant (PRERA, PROVES, PAELRB, PERU). (Soit 22,63 %)	228,14	Electrification de 1842 localités (programmes envisagés PROSPER2E et PIERL). (Soit 77,36 %)	143,39	371,53	ME (SBEE et ABERME)

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
	Projets de restructuration, renforcement et extension de réseaux HTA et BT et réalisation de branchement en zones urbaines et périurbaines	Renforcement et extension de réseaux à travers divers projets en cours ou commençant (PRESDERI, PADSBEE-BADEA/FSD, FORSUN, PADSBEE-VINCI, PEDER, PROMER, RERE, Ligne KANDI-BANIKOARA)	734,93			734,93	ME (SBEE)
	Promotion de l'accès d'environ 1028000 nouveaux ménages à l'éclairage domestique à l'électricité et abandon de l'éclairage au kérosène dans les localités qui seront raccordées aux réseaux de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)	Acquisition de 342.000 kits de branchement des ménages soit 33% des ménages	52,85	Acquisition de 686.000 kits de branchement des ménages aux réseaux conventionnel (prévue pour la période 2024-2030) soit 67 %	106,02	158,87	ME (SBEE)
Poursuivre et renforcer les actions de consommations efficaces d'énergie électrique dans tous les secteurs.	Promotion de l'utilisation des lampes électriques basse consommatrices d'énergie (éclairage public)	Réhabilitation de 18777 lampadaires conventionnels (250W) et remplacement des luminaires par les LED (100W) (Soit 38,2%)	8,42	Installation de 10.935 nouveaux lampadaires conventionnels avec des LED de 100 W en lieu et place de 250 W entre 2021-2030 (Soit 61,8%)	5,90	14,32	ME (ABERME)
	Promotion des lampes basse consommatrices LED dans les ménages (3.000.000 lampes dans 1.000.000 de ménages (projet en préparation à la DGRE)	150.000 lampes (Soit 5%)	0,75	2.850.000 lampes (Soit 95%)	14,22	14,96	ME (DGRE et SBEE)
	Promotion de l'éclairage public solaire PV (au total 53.593 lampadaires solaires dont 23.243 lampadaires déjà installés à fin 2020 et 30.500 nouveaux lampadaires à installer pour une puissance totale de 4837 KW	Installation de 23.393 lampadaires à fin 2020. Réhabilitation entre 2021 et 2022 de 8455 lampadaires défectueux. (Soit 21,7%)	12,79	30.350 nouveaux lampadaires solaires. (Soit 78,3%)	75,42	88,20	ME (ABERME)
	Centrales solaires PV sur les toits des bâtiments administratifs (07 centres de santé et collèges, 2 sites abritant des services communaux, 55 bâtiments administratifs)	07 centres de santé et collèges, 2 sites abritant des services communaux	0,24	2 sites communaux 55 bâtiments administratifs de l'administration centrale	1,87	2,11	ME (ABERME)

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
	Promotion de l'utilisation des lampes électriques basse consommatrices d'énergie dans les services publics 37.221 lampes LED dans l'administration	37.221 lampes (Soit 100%)	0,17			0,17	ME (ABERME)
Promouvoir les technologies basses consommatrices de bois- énergie	Promotion de l'utilisation économique de bois-énergie par l'accès de 809.043 nouveaux ménages aux foyers améliorés.	270.043 nouveaux ménages. (Soit 33,3%)	0,88	539.000 nouveaux ménages. (Soit 66,7%)	1,76	2,65	MCVDD (DGEFC) et (ME (DGRE)
Promouvoir la substitution partielle des consommations du bois- énergie par le gaz butane	Promotion de l'accès de 275.000 nouveaux ménages aux équipements de cuisson utilisant le gaz domestique : par la subvention du coût d'acquisition du petit équipement bombonne de 6 Kg + bruleur à hauteur de 33 %)	100.000 nouveaux ménages. (Soit 36,4%)	1,82	175.000 nouveaux ménages. (Soit 63,7%)	3,18	5	MCVDD (DGEFC) et (ME (DGRE)
	Subvention de la consommation du gaz domestique à hauteur de 150 FCFA/kg la première année et dégressive de 15% chaque année jusqu'à un minimum de 57 FCFA/kg.	100.000 nouveaux ménages. (Soit 36,4%)	17,64	175.000 nouveaux ménages. (Soit 63,6%)	30,86	48,50	MCVDD (DGEFC) et (ME (DGRE)
Etendre l'accès des ménages à l'éclairage électrique en remplacement à l'éclairage au kérosène (volet système électrique hors réseau)	Promotion de l'extension de l'accès de ménages et services publics à l'éclairage électrique hors réseau par kits individuels (13.249 ménages à l'horizon 2024 et 100.000 nouveaux ménages entre 2025-2030).	13.249 ménages à l'horizon 2024. Et au moins 20.000 autres ménages entre 2025 - 2030. (Soit 29,4%)	1,93	80.000 ménages supplémentaires entre 2025- 2030. (Soit 70,6%)	11,64	13,56	ME (ABERME)
	Promotion de l'extension de l'accès des infrastructures sociocommunautaires à l'éclairage électrique hors réseau (46 centres de santé et 26 postes de police équipés en 2019 pour une puissance totale de 200 KWc)	46 centres de santé et 26 postes de police. (Soit 100%)	2,36			2,36	ME (ABERME)
	Développement de l'électrification rurale par microcentrales solaire photovoltaïque (239 localités + 22 localités)		88,79	37 localités rurales. (Soit 16%)	14,67	103,45	ME (ABERME)

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
	Promotion de 300 000 réfrigérateurs et 300 000 climatiseurs efficaces dans les ménages à travers un mécanisme d'acquisition à prix subventionné.			300 000 réfrigérateurs et 300 000 climatiseurs efficaces (100%)	69,09	69,09	ME (DGRE)
Promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur des transports	Développement des infrastructures routières. Projets : Route de contournement Nord-Est de Cotonou (40km) · Route des pêches phase II. Autoroute entre Sèmè Kpodji et Porto Novo. Poursuite aménagement voiries urbaines à Cotonou, Abomey-Calavi, Porto Novo et Parakou.	100% (pouvoirs publics partenaires privés)	1483,64			1483,64	MIT (DTT)
	Développement du transport fluvio-lagunaire (mise en place d'un service de transport lagunaire entre Calavi et Cotonou puis Cotonou et Porto-Novo	Investissement privé pour le matériel de navigation, l'organisation et la gestion du service de transport. (Soit 16%)	17,7	Investissement pour travaux de base (dragage de court d'eau, construction d'embarcadères). (Soit 84%)	93,03	110,73	MIT DTFL)
	Elaboration et mise en place d'une stratégie et plan de déplacement intra et interurbain Cotonou, Porto-Novo et Parakou en vue d'impacter sur la consommation des produits pétroliers dans le secteur des transports		0,93			0,93	MIT et ME (DGRE)
	Amélioration du rendement de carbonisation de bois de feu	Projet d'appui à l'amélioration de la Carbonisation pour la Gestion Durable des Forêts	0,09				MCVDD (DGEFC)
		Poursuite des actions de sensibilisation et de formation à l'adoption de la technologie améliorée de carbonisation (2023-2030) avec pour objectif 50% de la production de charbon à l'horizon 2030. (50% inconditionnel)	6,55	50%	6,55	13,09	MCVDD (DGEFC) et ME (DGRE)
		69,1%	3740,60	30,9%	1676,57	5417,17	
		SECTEUR FORESTERIE					

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
Réduire le taux de déforestation à au plus 35000 ha /an au lieu de 60.000 ha/an actuellement	Renforcement des actions de protection et de conservation et de gestion durable des ressources des forêts classées (mise en place de système de surveillance, renforcement des capacités d'intervention des Cellules Techniques d'Aménagement Forestier, Organisation et surveillance de séries de conservation, regarnissage, amélioration et promotion du système des marchés ruraux de bois, gestion durable de la transumance, etc.)	Mise en oeuvre des actions prévues au Projet Forêts Classées du Bénin (50%)	75,00	Mise en oeuvre d'autres projets similaires pour la protection des forêts classées (50%)	75,00	150,00	MCVDD (DGEFC)
	Renforcement des actions de protection et de conservation et de gestion durable des forêts du domaine protégé sur au moins 2.500.000 ha		88,03	Projets additionnels d'appui à la gestion durable des ressources naturelles du domaine protégé (60%)	132,04	220,07	MCVDD (DGEFC) et les communes
	Renforcement des cations de surveillance des plantations forestières (120.000 ha)	Mettre en place des mesures pour assurer la surveillance de 60.000 ha d'anciennes plantations forestières (50%) sur la période 2023 à 2030	31,74	Mettre en place des mesures pour assurer la surveillance de 60.000 ha additionnels d'anciennes plantations forestières (50%) sur la période 2023 à 2030	31,74	63,47	MCVDD (DGEFC) et communes
Accroitre la capacité de séquestration du carbone des écosystèmes forestiers du pays à travers le renforcement des efforts de reforestation/plantation	Mise en œuvre d'un plan de reboisement avec pour objectif de créer 15.000 ha de plantations forestière par an (soit 150000 ha à l'horizon 2030).	Poursuivre les actions en cours (les projets PRI, PAGEFCOM 2, les reboisements par l'ONAB et les autres actions des Campagnes Nationales de Reboisement : En moyenne 5000 ha de plantations forestières par an ; soit 50000 ha à l'horizon 2030. (33,3%)	274	Création de 10.000 ha de plantations forestières additionnelles par an, soit 100.000 ha à l'horizon 2030. (66,7%)	548	822	MCVDD (DGEFC) et communes

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
Promouvoir au profit des communautés rurales des activités alternatives à l'exploitation forestières (10 à 20% des coûts des nouveaux projets de reboisements forestiers)		30%	49,32	70%%	115,08	164,40	MCVDD (DGEFC)
Promouvoir le développement de l'agroforesterie comme mesure de renforcement des capacités d'absorption du carbone	(3) Améliorer la performance de la filière palmier à huile avec l'installation d'au moins 50 000 nouveaux hectares	25.000 ha (50%)	19,09	25 000 ha (prévue entre 2025 et 2030) (Soit 50%)	19,09	38,18	MAEP
	(4) Accroitre la superficie de plantation d'anacarde de 60 000 ha dont 35000 au cours de la période 2020-2026	35.000 ha (58%)	1,75	25000 ha (prévue pour la période 2026-2030). (Soit 42%)	1,75	3,49	MAEP
	(5) Réhabilitation de 100 000 ha d'anciennes plantations d'anacarde.	100 000 ha (100%)	18,45			18,45	MAEP
		37,66%	557,37	62,34%	922,69	1480,06	
		SECTEUR DES DECHETS		T	T	T	
Promouvoir une bonne gestion environnementale des ordures ménagères	Mise en place d'une installation pour la valorisation énergétique de la décharge des ordures ménagères de Ouèssè	100%	0,96	0%	0	0,96	MCVDD
	Doter les municipalités du Bénin de décharges contrôlées	50%	10,00	50%	10	20	MCVDD et les Communes
		52,3%	10,96	47,7%	10	20,96	
	RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUT	IONNELLES, REGLEMENTAIR	ES ET AUTRES MESU	RES D'ACCOMPAGNEMENT			
Organiser l'atelier de lancement de la mise en œuvre de la CDN		100%	0,04	0%	0	0,04	MCVDD

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)		Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
Mettre en place le cadre institutionnel de coordination de la mise en œuvre de la CDN							MCVDD
Mettre sur pied une équipe de travail interministérielle pour coordonner les activités (MCVDD, MAEP, MDGL, MIT, MIC, ME, MIC)		100%	0,096			0,096	MCVDD
Appuyer les ministères sectoriels impliqués pour la préparation des programmes prévus dans le plan de mise en œuvre de la CDN et les dossiers de mobilisation de financement des projets dans le cadre des mécanismes de soutien aux PMA.		20%	0,08	80%	0,32	0,4	MCVDD
Elaborer et mettre en œuvre un Programme de renforcement des capacités institutionnelles et réglementaires du sous- secteur Gestion des Changements Climatiques ;		100%	9	0%	0	9	MCVDD
Promouvoir la recherche scientifique, technique et technologique en matière d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques ;		20%	8	80%	32	40	MCVDD

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
Assurer l'assistance technique et le renforcement des capacités des services financiers : Participation (i) aux échanges d'expérience au niveau de la sous-région Ouest-Africaine ; (ii) à la réunion de la coalition des ministres des Finances pour l'action climatique et (iii) Formation sur la politique fiscale environnementale.		100%	0,15	0%%		0,15	MCVDD
Promouvoir le transfert de technologie et savoir-faire en matière d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques.		0%	0	100%	100	100	MCVDD
Elaborer un plan de communication pour informer toutes les catégories d'acteurs sur la CDN et ses avantages pour les actions climatiques et le développement		100%	0,032	0%	0	0,032	MCVDD
Elaborer un plan sectoriel de mise en œuvre de la CDN sensible au genre pour le secteur du cadre de vie et du développement durable (environnement, urbanisme, habitat, foresterie)		0%		100%	0,134	0,134	MCVDD
Déterminer les facteurs d'émission et autres paramètres d'émission spécifiques au Bénin dans le secteur des transports		0%		100%	3,500	3,500	MCVDD

Objectifs de la mesure proposée	Objectif quantifié (horizon 2030)	Inconditionnelle*	Coût en (millions US \$)	Conditionnelle *	Coût en (millions US\$)	Coût total en (millions US\$)	Institutions responsables de la mise en œuvre
Déterminer les facteurs d'émission et autres paramètres d'émission spécifiques au Bénin dans le secteur des déchets		0%		100%	0,350	0,350	MCVDD
Réalisation d'une enquête sur le taux de pénétration des foyers améliorés, des équipements de cuisson au gaz, des réfrigérateurs, des climatiseurs dans les ménages et les consommations d'énergie.		100%	0,35	0%	0,000	0,350	ME en collaboration avec le MCVDD
Réalisation des tests pour vérifier les performances des foyers améliorés distribués par différents acteurs au Bénin		100%	0,05	0%	0,0	0,050	ME en collaboration avec le MCVDD
Réalisation d'un sondage au niveau national pour compléter l'information disponible sur le parc de véhicules par des données sur les distances moyennes annuelles parcourues et les consommations spécifiques de carburants par catégorie de véhicule et par usage		100%	0,10	0%	0,0	0,100	ME en collaboration avec le MCVDD
		11,6	17,90	88,39	136,30	154,20	
TOTAL		59,2%	5069,03	40,8%	3487,77	8556,81	

Annexe 2 : Synthèse des mesures d'adaptation au titre des contributions déterminées au niveau national du Bénin

				(Options et couts	S		Institutions de
	Marrier dialogatelog (4-4 de miles en escono 4		Incon	ditionnels	Cond	itionnels	Coût total	mise en œuvre
N°	Mesures d'adaptation, état de mise en œuvre et sources	Objectifs	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	(millions US\$)	œuvie
		Secteur Agriculture	1					
1	Projet d'Appui aux Infrastructures dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) (2013-2020). Phase pilote en cours de mise en œuvre (Portefeuille du gouvernement)	Contribuer à la sécurité alimentaire de la population en produits végétaux et à augmenter le volume et les recettes d'exportation du Bénin. Son objectif spécifique est de développer les infrastructures de production et de commercialisation de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé pour la promotion des filières porteuses de croissance	8	0,002	92	0,02	0,03	MAEP
2	Projet de Sécurité Alimentaire par l'Aménagement de Bas-fonds et le Renforcement des capacités de Stockage au Bénin (PSAAB)	Contribuer à l'autosuffisance alimentaire des populations rurales pauvres du Bénin, principalement les petits agriculteurs de la zone d'intervention	13	2,5	87	16,74	19,24	MAEP
3	Projet de Sécurité Alimentaire par l'Intensification Agricole au Bénin (PSAIA)	Améliorer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires des populations rurales pauvres du Bénin, principalement les petits agriculteurs.	25	1,10	75	3,31	4,41	MAEP
4	Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture dans les Collines (PADAC)	Renforcer les capacités agricoles des communes et des coopératives agricoles du département des Collines et d'améliorer les conditions de vie des petits producteurs	0	0,00	100	0,52	0,52	MAEP
5	Projet protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire (PROSOL)	Des approches de protection et de réhabilitation durables des sols sont mises en œuvre à large échelle au Bénin.	0	0,00	100	38,63	38,63	MAEP
6	Fonds d'Investissement Agricole (Fi-Agri) Phase 4	Accroître et diversifier la production agricole par l'augmentation de l'utilisation du potentiel hydro-agricole aménagé des départements Atacora et Donga pour contribuer à la mise en œuvre des cadres de référence stratégique « Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole du 2017-2021 (PSDSA) et Plan National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) » conformément au protocole des négociations intergouvernementales de 2019	0	0,00	100	11,93	11,93	MAEP
7	Projet des Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agroalimentaire (ProCIVA)	Les revenus des petites exploitations agricoles, la création d'emplois ainsi que l'approvisionnement alimentaire dans les régions rurales cibles sont améliorés grâce à des innovations dans le secteur agroalimentaire.	0	0,00	100	11,35	11,35	MAEP

				(Options et couts	S		Institutions de
	Mesures d'adaptation, état de mise en œuvre et		Incond	ditionnels	Cond	itionnels	Coût total	mise en œuvre
N°	sources	Objectifs	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	(millions US\$)	
8	ProSAR	La situation alimentaire des personnes vulnérables à la malnutrition, en particulier des femmes en âge de procréer et des jeunes enfants, s'est améliorée	0	0,00	100	10,64	10,64	MAEP
9	ProAgri3 et 4	Ancrer durablement la promotion des CVA dans 02 Pôles de Développement Agricole	0	0,00	100	6,85	6,85	MAEP
10	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU MARAICHAGE (PADMAR)	Accroitre durablement les revenus des exploitations maraîchères, tout en améliorant leur résilience au changement climatique.	9	4,45	91	44,97	49,42	MAEP
11	Projet d'Appui à la Production Vivrière et de renforcement de la Résilience dans les départements de l'Alibori, le Borgou et les Collines PAPVIRE-ABC	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté.	29	5,32	71	13,01	18,33	MAEP
12	Projet d'Appui au Développement Agricole et l'Accès aux Marchés (PADAAM)	Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les revenus des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes.	1	0,52	99	51,31	51,82	MAEP
13	Projet d'Appui au Développement de la Filière Anacarde et de l'Entreprenariat Agricole (PADEFA- ENA)	Contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin.	9	0,39	91	3,90	4,29	MAEP
14	Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)	Améliorer l'accès des producteurs et des PME de l'industrie agroalimentaire aux marchés d'exportation dans certaines chaînes de valeur et donc d'accroître les exportations de produits agricoles de grande valeur du pays bénéficiaire.	10	17,13	80	137,08	171,35	MAEP
15	Projet de Développement des Périmètres Irrigués en Milieu Rural (PDPIM)	Améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté rurale en développant de petits périmètres irrigués pour augmenter la production et la productivité des céréales, des légumes et d'autres cultures vivrières.	34	10,20	66	19,80	30,01	MAEP
16	Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA-FA)	Restaurer et d'améliorer la productivité au champ et la valeur ajoutée post récolte des chaines de valeur ciblées (riz, poisson, ananas et anacarde) et promouvoir de nouveaux domaines d'intervention tels que le petit élevage (volaille, caprins et ovins)	10	6,48	90	58,32	64,80	MAEP

				(Options et couts	S		Institutions de
	Manusca d'adoptation état de mise en accuract		Incond	ditionnels	Cond	itionnels	Coût total	mise en œuvre
N°	Mesures d'adaptation, état de mise en œuvre et sources	Objectifs	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	(millions US\$)	aunio (
17	Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petites Exploitations (PAPAPE)	Augmenter la productivité des systèmes de production en agriculture pluviale et irriguée à travers entre autres, la promotion de la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS) dans les exploitations agricoles	8	0,70	92	8,05	8,75	MAEP
18	Projet d'Appui à la Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin, phase 2	Amélioration durable des revenus des exploitations agricoles familiales des zones cotonnières du Bénin.	0	0	100	11,92	11,92	MAEP
19	Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiniques (PADEFIP)	Contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs et à l'accroissement de la disponibilité en protéines accessibles financièrement en milieu rural.	0	0	100	6,86	6,86	MAEP
20	Projet de Promotion de l'Aquaculture Durable et de Compétitivité des Chaînes de Valeurs de la Pêche		3	0,90	97	29,14	30,04	MAEP
21	Projet de Développement des Services Agricoles		10	2,01	90	18,13	20,14	MAEP
22	Projet Régional d'Intégration des Marchés Agricoles		10	6,20	90	55,78	61,98	MAEP
23	Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC-Agriculture)		100	3,64	0	0	3,64	MAEP
24	Projet d'Appui à la Valorisation durable et de gestion intégrée des Périmètres Hydro-Agricoles (PAVPHA)	Promotion à grande échelle de systèmes de production agricole irriguée performants, résilients et intégrés dans des chaînes de valeurs agricoles prioritaires.	100	10,56	0	0	10,56	MAEP
25	Projet de développement de l'agrobusiness au Bénin (PDAB)	L'objectif global est de promouvoir la création d'emplois à travers la création d'entreprises agricoles viables pour les jeunes et les femmes.	100	5,87	0	0	5,87	MAEP
26	Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)	OS1 : Renforcer la structuration et les capacités des organisations professionnelles agricoles et extra-agricoles et améliorer les performances techniques et économiques des MPE et des AGR agricoles ou extra agricoles ;	56	20.63	44	16.21	36,84	MAEP
20		OS2 : Faciliter l'accès des MPE et des AGR agricoles ou extra agricoles au financement ; OS3 : Améliorer l'accès aux infrastructures d'appui à la production et à la mise en marché.	30	20,00	***	10,21	JU,0 1	

				(Options et couts	S		Institutions de
	Mesures d'adaptation, état de mise en œuvre et		Incond	ditionnels	Cond	itionnels	Coût total	mise en œuvre
N°	sources	Objectifs	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	(millions US\$)	
27	Projet de sédentarisation des Troupeaux de ruminants au Bénin (ProSeR)	Contribuer à l'amélioration des productions animales et à la gestion rationnelle des exploitations ».	14	8,8956	86	54,64	63,54	MAEP
28	Projet d'appui au développement des filières lait et viande et à la promotion des entreprises d'élevage (PRODEFILAV-PEL)	Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et réduire le volume et les coûts des importations de lait et de la viande.	10	3,51	90	31,57	35,07	MAEP
29	PROVAC	Intensifier la production piscicole dans les régions cibles à travers l'approche de vulgarisation « fermier à fermier » et l'amélioration des techniques de pisciculture.	70	10,74	30	4,60	15,34	MAEP
		Ressources en eau						
30	Programme Intégré de développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN) - composante Bénin	Contribuer à l'amélioration de la résilience des écosystèmes du fleuve Niger et des populations par une gestion durable des ressources naturelles	8	1,47	92	16,86	18,32	MEM
31	Projet de Développement d'Infrastructures Socio- économiques et de Sécurité Alimentaire (PDISSA) (Aménager 750 ha de périmètres irrigués dans le bassin du Niger) En cours de d'élaboration	Contribuer à une croissance soutenue dans le bassin du Niger à travers la lutte contre la pauvreté, le renforcement de la sécurité alimentaire et la promotion d'un développement durable	5	0,41	95	7,75	8,16	MEM
32	Développement des infrastructures hydrauliques multifonctions et gestion durable des ressources en eau (Projet du PAG 2017-2021)	Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques et construire des infrastructures hydrauliques multifonctions	25	8,23	75	24,68	32,91	MEM
33	Programme OMIDELTA-Composante GIRE	Garantir durablement et équitablement l'approvisionnement en eau potable des populations rurales des localités rurales	10	0,66	90	5,97	6,64	MEM
34	Programme pour l'accès universel à l'eau potable en milieu rural dénommé Programme AQUAVI	Accroître l'accès aux services d'approvisionnement en eau et de renforcer les modalités de prestation de services dans quelques zones rurales	10	21,48	90	193,34	214,82	MEM
35	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des Eau du Bénin : composante 1 : Projet de construction de 11 petits et moyens barrages dans le bassin de l'Ouémé	Engager un processus de mobilisation progressive des ressources en eau du bassin de l'Ouémé aux fins de les mettre au service du développement économique et social du pays.	20	0,04	80	0,17	0,21	MEM
		Foresterie						

				(Options et couts	S		Institutions de
	Manager distance that a miner		Incon	ditionnels	Cond	itionnels	Coût total	mise en œuvre
N°	Mesures d'adaptation, état de mise en œuvre et sources	Objectifs	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	(millions US\$)	œuvie
36	PAGEFCOM 2 : Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales, phase 2 (Portefeuille du gouvernement)	Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté des populations, par la valorisation et la gestion rationnelle des ressources naturelles	50	6,27	50	6,27	12,55	MCVDD
37	Programme de gestion intégrée des espaces frontaliers (Portefeuille du gouvernement)	« Renforcer la souveraineté nationale dans les zones frontalières afin de sécuriser le territoire national et de créer de meilleures conditions d'existence aux populations desdites zones ».	20	2,50	80	9,99	12,48	MCVDD
38	Projet d'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (Projet d'Amélioration de la résilience au climat des communautés rurales du centre et du nord du Bénin)	Veiller à l'adaptation des communautés aux moyens de subsistance agricoles	30	2,73	70	6,36	9,09	MCVDD
	Secteur du littoral							
39	Programme de protection du littoral contre l'érosion côtière (Cotonou-Siafato, Hilacondji-Bouche du roy, Grand-Popo-Ouidah) : Projet de protection de la zone côtière face à l'élévation du niveau de la mer/érosion côtière	Protéger la côte béninoise contre l'avancée de la mer	60	232,04	40	154,69	386,73	MCVDD
40	Programme villes durables	Parvenir à la durabilité et à la résilience des principaux centres urbains du Bénin par le relèvement des niveaux d'infrastructures, d'équipements et de services, ainsi que par la protection et l'amélioration des environnements locaux	70	54,97	30	23,56	78,52	MCVDD
41	Programme pour l'Adaptation des Villes aux changements climatiques au Bénin (Portefeuille du gouvernement)	Accroître la capacité d'adaptation au changement climatique des villes béninoises, et de renforcer les capacités des différents acteurs municipaux et centraux en charge du développement urbain durable identifiés au niveau des communes et ministères	50	35,45	50	35,45	70,89	MCVDD
42	Programme d'assainissement pluvial de Cotonou (papc)	Réduire la vulnérabilité des populations face aux inondations, de favoriser la réalisation des infrastructures socio-économiques et de lancer le développement économique et social du Bénin.	30	1,29	70	3,02	4,31	MCVDD
		Secteur Santé						
43	Programme d'Appui aux Activités de la Sante de la Reproduction (PAASR)	Améliorer la qualité et l'accessibilité des services de santé en matière de la santé de la mère et de l'enfant	30	12	70	28	40	MS

				(Options et cout	S		Institutions de
	Mesures d'adaptation, état de mise en œuvre et		Incon	ditionnels	Cond	itionnels	Coût total	mise en œuvre
N°	sources	Objectifs	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	(millions US\$)	
44	Programme National de Construction, d'Equipement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires	Le renforcement en infrastructures et équipements suivant les normes et standards intégrant les dimensions environnement et changements climatiques; - le renforcement du mécanisme d'entretien et de maintenance des infrastructures sanitaires et des équipements intégrant les dimensions environnementales et changements climatiques	100	535,5	00	00	535,5	MS
45	Programme National de Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers (PNRCCH)	Contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des prestations de soins et des services de santé	100	39,319	00	00	39,319	MS
		Secteur tourisme						
46	Faire de la Pendjari/W le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest	Enrichir et préserver l'écosystème naturel par l'introduction de nouvelles espèces : Rhinocéros noir, Éland de derby - Promouvoir l'écotourisme et le tourisme de luxe ; - Développer le tourisme de chasse	30	5,11	70	11,93	17,05	MTCA
47	Réinventer la cité lacustre de Ganvié	Améliorer les conditions de vie des populations de Ganvié - Faire de Ganvié une vitrine du tourisme lacustre, une destination authentique, atypique et originale	70	2,39	30	1,02	3,41	MTCA
48	Construction du musée de l'épopée des Amazones et des rois du Danhomé et la réhabilitation du site palatial environnant	Promouvoir un tourisme populaire et familial autour de l'histoire des amazones et des rois d'Abomey et du royaume de Danhomè Présenter de façon vivante l'histoire du royaume du Danhomè Informer et éduquer les publics aux différentes valeurs de l'époque Motiver et accompagner la recherche scientifique.	70	2,97	30	1,27	4,24	MTCA
49	Construction d'un Musée « Toussaint Louverture » esclavage, résistance et mémoire à Allada (Projet redimensionné)	Construire un musée consacré à la mémoire de l'esclavage, aux origines des esclaves et aux résistances ; - Permettre de comprendre l'histoire de l'esclavage au Bénin et dans la région.	70	0,81	30	0,35	1,15	MTCA
50	Construction du musée Vodun/Orisha à Porto Novo et réhabilitation des musées Adandé et Honmé	Offrir au monde un musée qui donne au visiteur les moyens intellectuels et visuels d'une meilleure compréhension du Vodun/orisha.	70	1,83	30	0,78	2,61	MTCA

				(Options et couts	3		Institutions de
	Manuel d'adaptation état de miss en accours et		Incond	ditionnels	Cond	itionnels	Coût total	mise en œuvre
N°	Mesures d'adaptation, état de mise en œuvre et sources	Objectifs	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	(millions US\$)	Same
51	Aménagement de la « route des couvents vodun/Orisha	Mettre en valeur le patrimoine culturel lié à la pratique du vodun / orisha ; - Proposer des éléments de lecture de ce patrimoine ; - Rendre accessible ce précieux héritage au grand public ; - Renforcer le dialogue interculturel ; - Développer le potentiel de tourisme culturel (générer emplois locaux, durables de qualité) ; Réhabiliter le vodun auprès des nationaux.	70	0,03	30	0,01	0,04	MTCA
52	Construction du nouveau palais du roi de Nikki et de l'arène de la Gaani	Construire à Nikki un nouveau Palais royal du Baru Tem pour l'Empereur actuel et ses successeurs toutes dynasties confondues ; - Promouvoir les valeurs culturelles du peuple Baatonu - Révéler au monde entier l'originalité de la fête traditionnelle et culturelle « Gaani »	70	0,12	30	0,05	0,18	MTCA
53	Reconstruction à l'identique de la Cité historique de Ouidah y compris PCTT	Faire de Ouidah la destination phare du tourisme mémoriel en Afrique ; - Renforcer le potentiel touristique de Ouidah ; - Diversifier les produits touristiques dans Ouidah.	70	15,72	30	6,74	22,45	MTCA
54	Construction d'une Marina près de la Porte du non- retour à Djègbadji- Ouidah	Créer un complexe touristique et un parcours spectacle immersif « le Bateau du départ » à Djègbadji ; - Créer des espaces paysagers de méditation.	70	29,84	30	12,79	42,63	MTCA
55	Aménagement d'une station balnéaire à AVLEKETE	Faire du segment balnéaire un moteur de développement du tourisme ; - Permettre aux Béninois et aux touristes étrangers de disposer de plages praticables pour les bains ; - Aménager l'arrondissement d'Avlékété pour développer l'offre de tourisme balnéaire.	70	0,56	30	0,24	0,80	MTCA
56	Aménagement des sites touristiques et de leurs voies d'accès	Diversifier les produits touristiques sur l'ensemble du territoire national ; - accroître la capacité en infrastructures d'accueil sur les sites éco touristiques ;	50	29,08	50	29,08	58,15	MTCA

				(Options et couts	S		Institutions de
	Mesures d'adaptation, état de mise en œuvre et		Incond	ditionnels	Cond	Conditionnels		mise en œuvre
N°	sources	Objectifs	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Proportion (%)	Coût (millions US\$)	Coût total (millions US\$) 0,73	
		- construire des embarcadères et débarcadères permettant d'accéder aux sites lagunaires						
57	Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel	Disposer d'une liste nationale du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel ; - Restaurer/réhabiliter le patrimoine culturel du Bénin en voie de disparition ; - Promouvoir les valeurs culturelles identitaires (Etablissement du répertoire des trésors humains vivants, Transmission de leur savoir et savoir-faire à la jeune génération, etc.)	100	0,73	0	0,00	0,73	MTCA
	d'accéder aux sites lagunaires Disposer d'une liste nationale du patrimoine culture patrimoine naturel à caractère culturel ; - Restaurer/réhabiliter le patrimoine culturel disparition ; - Promouvoir les valeurs culturelles identitaires (Errépertoire des trésors humains vivants, Transmiss		31,90	578,47	67,15	1217,66	1796,13	

Annexe 3 : Synthèse des mesures d'atténuation et d'adaptation au titre des contributions prévues déterminées au niveau des collectivités locales

	Communes	Secteur	Mesures ou Options atténuation	Objectifs		(Options et couts					
N°			/adaptation de mise en œuvre de la CDN		Inconditi	ionnelles	Conditi	onnelles	Coût total			
			actualisée au niveau communal		Proportion	Coût	Proportio n	Coût	(millions US\$)			
					(%)	(millions US\$)	(%)	(millions US\$)				
1	PARAKOU (atténuation)	Foresterie	Mise en œuvre de la 2ème forêt communal et parcelle fourragère	Mettre en place des puits de carbone. Renforcer le potentiel en biomasse fourragère	10	0,002	90	0,02	0,02			
2	BANIKOARA (atténuation)	Foresterie	Mise en œuvre de la 2ème Forêt Communale et parcelle fourragère	Mettre en place des puits de carbone. Renforcer le potentiel en biomasse fourragère	10	0,01	90	0,09	0, 1			
3	PERERE (atténuation)	Foresterie	Création des forêts communautaires et formation des comités de gestion	Mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau communal	10	0,03	90	0,27	0,3			
4	Savalou-Bantè- Bassila-Djidja (atténuation)	Foresterie	Plan d'Aménagement Participatif des Forêts du domaine protégé de l'Etat et des Communes sur 100 000 ha	Aménagement et cogestion des forêts naturelles du domaine protégé de l'Etat	10	0,018	90	0,162	0,18			
5	BANTE (Atténuation)	Agriculture	Projets de Restauration des sols dégradés dans la commune de Bantè	Globalement, l'objectif c'est de contribuer à la lutte contre les pratiques de dégradation des terres agricoles	10	0,042	90	0,38	0,42			
6	TANGUIETA (Atténuation / adaptation)	Assainissement	Projet de renforcement du mécanisme de gestion et valorisation des déchets solides ménagers dans la ville de Tanguiéta (PRMGVDSM)	Valoriser les Déchets Solides Ménagers (DSM) pour l'assainissement du cadre de vie, l'amélioration de l'environnement et le renforcement de la résilience au changement climatique	10	0,036	90	0,33	0,36			
7	ADJA-OUERE (atténuation)	Agriculture	Aménagement de cinq cents (500) hectares de bas-fonds rizicoles dans la commune d'Adja-Ouèrè	Améliorer de la productivité de riz dans la commune d'Adja-Ouèrè	10	0,018	90	0,16	0,18			
8	DANGBO (Atténuation)	Agriculture Former les producteurs sur les méthodes de Accroitre les rendements la		10	0,063	90	0,56	0,63				

	Communes	Secteur	Mesures ou Options atténuation	Objectifs		(options et cou	ts	
N°			/adaptation de mise en œuvre de la CDN	•	Inconditi	ionnelles	Conditi	onnelles	Coût total
			actualisée au niveau communal		Proportion	Coût	Proportio n	Coût	(millions US\$)
					(%)	(millions US\$)	(%)	(millions US\$)	
9	POBE (atténuation)	Agroforesterie (palmier à huile)	Projet de création d'une dynamique communautaire offrant une plus grande résilience aux effets du changement climatique dans la Commune de Pobè	Planter 1000 hectares de terres en palmier à huile	10	0,086	90	0,77	0,86
10	HOUEYOGBE (Atténuation)	Agriculture	Restaurer la fertilité des sols pour des fins agricoles et assurer l'autosuffisance alimentaire dans la commune de Houéyogbé.	Projet de réhabilitation et de restauration de 20 ha de carriers dégradées par l'exploitation des graviers dans la commune de Houblonnage	10	0,007	90	0,06	0,07
11	NATITINGOU (Atténuation)	Assainissement	Gérer de façon saine et efficace des déchets urbains dans la ville de Natitingou	Contribuer à l'assainissement du cadre de vie des populations de la ville de : Natitingou	10	0,124	90	1,11	1,24
12	AGBANGNIZOUN (Atténuation)	Energie (éclairage public solaire et électrification solaire des services)	Promouvoir l'énergie solaire pour l'éclairage public et les services communaux dans les zones rurales avec l'appui de la diaspora et des partenaires (Projet du PDC)	Orientation progressive vers les énergies renouvelables	10	0,005	90	0,05	0,05
13	DASSA-ZOUME (Atténuation)	Energie (efficacité énergétique)	Promotion des énergies renouvelables et des foyers économiques performants et autocuiseurs dans la commune de Dassa- Zoumé	Promouvoir les mesures d'atténuation des changements climatiques aux niveaux des ménages	10	0,025	90	0,22	0,25
14	BANTE (atténuation)	Energie	Electrifier des bureaux de la Mairie en énergie solaire	L'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'utilisation de l'énergie solaire	10	0,012	90	0,11	0,12
15	DASSA-ZOUME (Atténuation)	Energie	Promouvoir l'alimentation partiel des bâtiments de l'hôtel de ville de Dassa- Zoumé par le système solaire	Réduire la facture d'électricité de l'Hôtel de Ville par l'utilisation des énergies renouvelables	10	0,339	90	3,05	3,39
17	POBE (Atténuation)	Energie	Promouvoir électrification des localités de GBANAGO, Onigbolo Village, Otèkotan et Igbo-Ocho par raccordement au réseau existant Haute Tension (HT) de type A offrant une plus grande résilience aux effets du changement climatique dans la Commune de Pobè	Etendre l'accès des ménages à l'éclairage électrique en remplacement de l'éclairage au kérosène.	10	0,17	90	1,61	1,78

	Communes	Secteur	Mesures ou Options atténuation	Objectifs		(Options et cou	ts	
N°			/adaptation de mise en œuvre de la CDN	•	Incondit	ionnelles	Conditi	onnelles	Coût total
			actualisée au niveau communal		Proportion	Coût	Proportio n	Coût	(millions US\$)
					(%)	(millions US\$)	(%)	(millions US\$)	
18	ZAKPOTA (Atténuation)	Energie	Electrification de 12 localités rurales dans la commune de Zakpota par raccordement au réseau de la SBEE	Etendre l'accès de 12 localités rurales à l'éclairage électrique en remplacement de l'éclairage au Kérosène	10	0,33	90	2,94	3, 27
19		Energie	Electrification de 22 villages par microcentrale solaire PV	Promouvoir l'accès des villages à l'énergie propre	10	0,8	90	7,2	8
20	ADJA-OUERE (Atténuation)	Energie (microcentrales)	Installation de mini-centrales d'énergie solaire dans les villages de Houédamè- Djidagba-Logou-Missèbo-Itchagba- Gbadodo et Itchangni dans la commune d'Adja-Ouèrè (15 villages)	Fournir l'énergie solaire aux ménages, aux services administratifs et sociocommunautaires	10	0,182	90	1,64	1,82
21	OUAKE Atténuation	Energie	Aménagement en aval du périmètre maraicher du barrage de Komdè alimenté par système de pompage solaire	L'objectif général est d'aménager un périmètre maraicher en aval du barrage de Komdè pour une exploitation durable au profit des coopératives maraîchères des villages riverains (Akoussitè, Wèkètè et Komdè).	10	0,005	90	0,05	0,05
22	PARAKOU (atténuation)	Foresterie (reboisement/ plantation)	Reboisement intensif des forêts et des artères	Restaurer la couverture forestière de la commune de Parakou	10	0,001	90	0,09	0,1
23	MALANVILLE (Atténuation)	Foresterie (plantations forestières)	Aménagement de 03 espaces publics en espace vert dans la ville de Malanville	Valoriser des emplacements publics identifiés avec les habitants et faisant sens pour eux dans leurs parcours quotidiens et promouvoir l'amélioration de la gouvernance locale pour la gestion des espaces verts dans les grands ronds-points de la ville	10	0,011	90	0,1	0,11
24	MALANVILLE (Atténuation)	Foresterie	Réalisation de 05 Forêts Communautaires dans la Commune de Malanville	Contribuer à la restauration des ressources forestières par l'installation des forêts communautaires dans la commune de Malanville	10	0,007	90	0,06	0,07

	Communes	Secteur	Mesures ou Options atténuation	Objectifs			Options et cou	ts	
N°			/adaptation de mise en œuvre de la CDN	•	Incondit	ionnelles		onnelles	Coût total
			actualisée au niveau communal		Proportion	Coût	Proportio n	Coût	(millions US\$)
					(%)	(millions US\$)	(%)	(millions US\$)	
25	PERERE (atténuation)	Foresterie	Création des forêts communautaires et formation des comités de gestion durable des terres	Mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau communal	10	0,031	90	0,28	0,31
26	AGBANGNIZOUN (atténuation)	Foresterie	Reboisement d'un domaine de 100 ha dans l'arrondissement de Tanvè	Constituer une ressource forestière (patrimoine) à la commune d'Agbangnizoun	10	0,04	90	0,36	0,4
27	BANTE (Atténuation)	Foresterie	Amélioration de la gestion des ressources forestières dans la commune de Bantè	Promouvoir la gestion des ressources forestières	10	0,003	90	0,03	0,03
28	BANTE (atténuation)	Foresterie	Réduction de la pression des populations sur les forêts classées	L'objectif est de contribuer à la préservation de l'environnement	10	0,004	90	0,03	0,04
29	BONOU (atténuation)	Foresterie (restauration des espaces riverains du fleuve Ouémé)	Protection et réhabilitation des réserves écologiques (biodiversités) riveraines au fleuve Ouémé	Le projet vise de façon globale à réhabiliter l'écosystème et la biodiversité des espaces riverains au fleuve Ouémé dans la Commune de Bonou	10	0,104	90	0,93	1,04
30	DANGBO (atténuation)	Foresterie (reboisement des berges du fleuve Ouémé de places publiques et agroforesterie)	Aménager le long du périmètre des berges du fleuve Ouémé, le long des voies principales et les places publiques	Reboiser différentes variétés d'espèces en vue de rendre la commune verdoyante et attrayante aux touristes	10	0,067	90	0,61	0,67
40	DASSA-ZOUME (atténuation)	Foresterie	Reboisement de plantations des essences forestières à croissance rapides pour la production de bois énergies	Réduire les conséquences du changement climatique liées à la coupure intempestive des arbres pour la production de bois énergie	10	0,02	90	0,17	0,19
41	ADJA-OUERE (Atténuation)	Foresterie (plantations de 20 ha d'espèces à	Appui à la réduction des effets du changement climatique à travers la plantation de vingt (20) hectares de plants	Améliorer le verdissement de la commune d'Adja-Ouèrè	10	0,005	90	0,05	0,05

	Communes	Secteur	Mesures ou Options atténuation	Objectifs		(Options et cou	ts	
N°			/adaptation de mise en œuvre de la CDN	•	Inconditi	ionnelles	Conditi	onnelles	Coût total
			actualisée au niveau communal		Proportion	Coût	Proportio n	Coût	(millions US\$)
					(%)	(millions US\$)	(%)	(millions US\$)	
		croissance rapide)	d'espèce à croissance rapide dans la commune d'Adja-Ouèrè			·		·	
42	NATITINGOU (Atténuation)	Foresterie	Création d'une ceinture verte tout au long des flancs de montagnes de la Commune de Natitingou	Lutter contre la destruction avancée du couvert végétal au niveau des flancs de montagnes	10	0,062	90	0,56	0,62
43	ALLADA (Atténuation)	Foresterie	Reboisement dans la commune d'Allada (24 ha)	Planter et entretenir 143.000 plants afin de garnir les reboisements des espèces fruitières sans oublier les bords des voies pour lutter contre la désertification	10	0,008	90	0,07	0,08
44	OUAKE (Atténuation)	Foresterie	Reboisements intensifs du territoire communal	Reboiser tous les espaces dégradés de la commune	10	0,01	90	0,09	0,1
45	TOVIKLIN (Atténuation)	Foresterie	Promouvoir le reboisement de 05 hectares de plantation dans la commune dans 7 écoles et 7 CEG dans les sept arrondissements de la commune de TOVIKLIN	- Créer les puits et retenues d'eau - Protéger les ressources naturelles. -Renforcer les dispositifs de pré alerte et de gestion des catastrophes naturelles	10	0,004	90	0,04	0,04
				-Renforcer les bases des activités agricoles					
46	DASSA-ZOUME (atténuation)	Foresterie	Améliorer la gestion des ressources naturelles afin de réduire les risques liés aux changements climatiques	Gérer au mieux les ressources naturelles	10	0,01	90	0,09	0,1
47	Ouèssè Tchaourou Savè	Foresterie	Création d'une ceinture verte le long des fleuves Okpara et Ouémé dans les communes de Ouèssè, Tchaourou, Savè sur 3000 ha (phase pilote 1000 ha)	Restaurer la couverture forestière dégradée. Accroitre la capacité de séquestration du carbone	10	1,25	90	11,23	12,48
48	POBE (Adaptation)	Agriculture	Projet d'aménagement de 1000 hectares pour la production de riz et la culture des produits maraichers dans la commune de Pobè	Aménager 1000 ha pour la production de riz et des produits maraichers au profit des producteurs pour renforcer leur résilience aux aléas climatiques	10	0,443	90	3,98	4,43

	Communes	Secteur	Mesures ou Options atténuation	Objectifs		C	options et cou	ts	
N°			/adaptation de mise en œuvre de la CDN	•	Inconditi	ionnelles	Conditi	onnelles	Coût total
			actualisée au niveau communal		Proportion	Coût	Proportio n	Coût	(millions US\$)
					(%)	(millions US\$)	(%)	(millions US\$)	
49	BOUKOMBE (Adaptation)	Agriculture	Projet d'appui à l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la promotion des filières locales économiquement porteuses.	L'amélioration du pouvoir économique des populations rurales à travers le renforcement des capacités des producteurs et transformateur, des pépiniéristes relais dans la production de karité, néré, baobab, le moringa intégrée à l'agriculture en ses variétés locales	10	0,02	90	0,18	0,2
50	GRAND-POPO Adaptation	AMENAGEMENT URBAIN ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTU RES	Projet de renforcement de la résilience de la commune face aux effets des changements climatiques	Renforcer l'aménagement du territoire et la gestion durable de l'environnement	10	0,005	90	0,05	0,05
51	KANDI (Adaptation)	Agriculture	Projet d'appui au développement des cultures maraîchères et de renforcement de la résilience des exploitants maraichers dans les Communes de l'Alibori (PADCMCA)	Soutenir durablement l'amélioration des performances des communes de l'Alibori dans le développement de la filière culture maraîchère	10	2, 9	90	26,1	29
52	KARIMAMA (Adaptation)	Agriculture	Projet d'Appui au Développement des Cultures Maraichères et de renforcement de la résilience des exploitants maraîchers dans la commune de Karimama (PADCMCK)	Soutenir durablement l'amélioration des performances de la commune de Karimama dans le développement de la filière cultures maraîchères	10	6,683	90	60,14	66,83
53	KLOUEKANME (Adaptation)	Agriculture	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes de culture du maïs, du niébé, de la tomate et du piment dans la Commune de Klouékanmè	Valoriser les techniques modernes de production et résilientes aux changements climatiques	10	3	90	27	30

	Communes		Mesures ou Options atténuation	Objectifs		(options et cou	ts	
N°			/adaptation de mise en œuvre de la CDN	•	Inconditi	ionnelles	Conditi	onnelles	Coût total
			actualisée au niveau communal		Proportion	Coût	Proportio n	Coût	(millions US\$)
					(%)	(millions US\$)	(%)	(millions US\$)	
54	KARIMAMA (Adaptation)	Agriculture	Projet d'Appui au Développement des Cultures Maraichères et de renforcement de la résilience des exploitants maraiches dans la commune de Karimama (PADCMCK)	Soutenir durablement l'amélioration des performances de la commune de Karimama dans le développement de la filière cultures maraîchères	10	0,007	90	0,07	0,07
55	MALANVILLE (Adaptation)	Agriculture	Réalisation de trois (03) retenues d'eau et cinq (05) étangs piscicoles dans la commune de Malanville	Promouvoir la pisciculture, l'abreuvage des animaux et le maraîchage et améliorer la productivité des systèmes piscicoles dans la commune de Malanville	10	0,036	90	0,33	0,36
56	MALANVILLE (Adaptation)	Agriculture	Renforcement des capacités d'adaptation des sinistrés d'inondation dans la commune de Malanville	Assurer aux populations sinistrées des inondations dans les communes de Malanville et de Karimama la sécurité alimentaire des ménages en proie à la disette et accroître leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques.	10	0,01	90	0,09	0,1
57	KARIMAMA (Adaptation)	Agriculture	Renforcement des capacités d'adaptation des sinistrés d'inondation dans la commune de Karimama	Assurer aux populations sinistrées des inondations dans les communes de Malanville et de Karimama la sécurité alimentaire des ménages en proie à la disette et accroitre leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques	10	0,01	90	0,09	0,1
58	AGBANGNIZOUN (Adaptation)	Agriculture	Identifier et promouvoir les cultures vivrières résilientes aux changements climatiques et former les producteurs sur les techniques culturales modernes et adaptées aux effets des changements climatiques (Projet du PDC)	Réduire les effets des changements climatiques	10	0,006	90	0,05	0,06

	Communes	Secteur	Mesures ou Options atténuation	Objectifs		(Options et cou	ts	
N°			/adaptation de mise en œuvre de la CDN	•	Incondit	ionnelles	Conditi	onnelles	Coût total
			actualisée au niveau communal		Proportion	Coût	Proportio n	Coût	(millions US\$)
					(%)	(millions US\$)	(%)	(millions US\$)	
59	SAVE (Adaptation)	Agriculture	Aménagement et Sécurisation des espaces agropastoraux et halieutiques	Renforcer l'adaptation aux ccs des agriculteurs en freinant la dégradation des sols	10	0,009	90	0,082	0,09
60	OUAKE (Adaptation)	Agriculture	Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience des producteurs maraîchers face aux irrégularités des pluies dans la commune	Aménager les périmètres maraichers dans la commune	10	0,038	90	0,34	0,38
61		Agriculture	Adaptation des systèmes agricoles et de construction au Changement Climatique	Faire une agriculture et des constructions adaptées aux changements climatiques	10	0,001	90	0,01	0,01
62	OUAKE (Adaptation)	Aménagement des infrastructures urbaines et Construction	Projet d'adaptation des habitations aux changements climatique	Promouvoir les constructions d'habitats adaptés au changement climatique	10	0,000446	90	0,00399	0,004436
63	OUAKE (Adaptation)	Agriculture	Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience des producteurs de riz et de poissons face aux irrégularités des pluies	Aménager des bas-fonds pour l'adaptation et la résilience des producteurs face aux irrégularités des pluies	10	0,008	90	0,07	0,08
64	ZAKPOTA (Adaptation)	Agriculture	Projet de gestion intégrée de la fertilité des sols et technique d'adaptation aux changements climatiques	Améliorer la production agricole	10	0,022	90	0,2	0,22
65	ADJA-OUERE (Adaptation)	Agriculture	Construction de retenues d'eau au profit des producteurs de riz de Houéli gaba, Dagbla et de Massè	Améliorer la capacité de production des producteurs	10	0,055	90	0,49	0,55
66	PARAKOU	Assainissement	Création d'un site de traitement de boue de vidange et de gestion de déchets solides	Doter la ville de Parakou pour la gestion des boues de vidanges. Création de décharge finale des déchets solide	10	0,1	90	0,9	1
	•	•	Total	,	10	14,39	90	148,55	162,94

Annexe 4 : Plan de mise en œuvre de la CDN

			21- 2		5		20	26- 2	030	
Activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Phase 1 : Phase préparatoire de mise en œuvre de la CDN										
Mise en place du cadre institutionnel de mise en œuvre de la CDN actualisée (Unités de coordination nationale, sectorielle et communale et équipes										
de travail)										
Organisation de l'atelier de lancement de la mise en œuvre de la CDN										
Mise en place du système de Suivi/Vérification/ Evaluation										
Appui aux ministères sectoriels impliqués pour la préparation des programmes prévus dans le plan de mise en œuvre de la CDN et les dossiers de										
mobilisation de financement des projets dans le cadre des mécanismes de soutien aux PMA.										
Phase 2 : Phase de mise en œuvre									_	
I / Mise en œuvre du volet atténuation										
SECTEUR AGRICULTURE										
PROJETS EN COURS ET PLANIFIES (Tableau 9 du document section A)										
PROJETS/PROGRAMMES AELABORER ET A METTRE EN OEUVRE (Tableau 9 du document section B)										
Phase préparatoire										
Phase de mise en œuvre										
PROJETS A L'INITIATIVE DES COMMUNES (Tableau 9 du document section C)										
Phase préparatoire										
Phase de mise en Œuvre										
SECTEUR ENERGIE										
PROJETS EN COURS OU PLANIFIES (Tableau 10 du document section A)										
PROGRAMME ET PROJETS AELABORER ET A METTRE EN OEUVRE (Tableau 10 du document section B)										
Phase préparatoire										
Phase de mise en œuvre										
PROJETS A L'INITIATIVE DES COMMUNES (Tableau 10 du document section C)										
Phase préparatoire										
Phase de mise en œuvre										
SECTEUR DECHETS										
Projet de valorisation énergétique de la décharge de Ouèssè										
Projets de mise en place de décharges contrôlées dans les municipalités										
SECTEUR UTCATF										
PROJETS EN COURS OU PLANIFIES (Tableau 11 du document section A)										
PROGRAMMES ET PROJETS AELABORER ET A METTRE EN OEUVRE (Tableau 11 du document section B)										
Phase préparatoire										
Phase de mise en œuvre										

PROJETS A L'INITIATIVE DES COMMUNES (Tableau 11 du document section C)					
Phase préparatoire					
Phase de mise en œuvre					
II / Mise en œuvre du volet adaptation					
STRATEGIES PLANS ET PROGRAMMES SECTORIELS EXISTANTS					
 Renforcement du système de prévision des risques climatiques et d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire dans les zones agroécologiques vulnérables 					
 Mobilisation des eaux de surfaces aux fins d'adaptation aux changements climatiques (petits bassins) versants) 					
Lutte contre les maladies climato-sensibles					
Protection de la zone côtière face à l'élévation du niveau de la mer/érosion côtière					
Renforcement de la gouvernance locale en matière de financement de l'adaptation aux changements climatiques					
Renforcement des capacités en matière d'observation du climat					
Renforcement de la résilience des villes côtières à faible élévation					
 Intégration des changements climatiques dans la planification sectorielle du développement 					
 Assurance de la durabilité et de la résilience des principaux centres urbains du Bénin 					
 Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies locales de réduction de la vulnérabilité des systèmes naturels et humains dans la portion béninoise du bassin du Niger 					
Mesures d'atténuation du Secteur Agriculture ayant un co-bénéfice en adaptation					
Mesures d'atténuation du Secteur Energie ayant un co-bénéfice en adaptation					
Mesures d'atténuation du Secteur UTCATF ayant un co-bénéfice en adaptation					
 Appui à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques des Plans communaux de Développement 					
PROJETS A L'INITIATIVE DES COMMUNES (Tableau 12 du document section C)					
Phase préparatoire					
Phase de mise en œuvre					
III / Mise en œuvre des actions de renforcement de capacités institutionnelles et règlementaires					
Elaborer et mettre en œuvre un Programme de renforcement des capacités institutionnelles et réglementaire pour la mise en œuvre de la CDN					
Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication pour informer les différentes catégories d'acteurs sur la CDN					
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'intégration de l'aspect genre					
Promouvoir la recherche scientifique, technique et technologique en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.	Ш				
Promouvoir le transfert de technologie et savoir-faire en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.					
Organiser les travaux d'actualisation de la CDN					

REMERCIEMENT

Le Gouvernement du Bénin, à travers le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), adresse ses remerciements à tous les acteurs impliqués dans l'élaboration dudit document notamment : le NDC Partnership, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Coopération Allemande GIZ, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), les institutions publiques, le secteur privé, les collectivités territoriales et la société civile.

EQUIPE DE REALISATION

NOMS ET PRENOMS	QUALITE
José TONATO	Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable
Martin Pépin AINA	Directeur Général de l'Environnement et du Climat
Wilfried BIAO MONGAZI	Coordonnateur National du Projet d'élaboration
Justin AGBO,	Consultant Principal / Volet atténuation
Epiphane D. AHLONSOU	Consultant volet adaptation
Jacques B. KOUAZOUNDE	Consultant associé
DOSSA Eunice,	Consultant associée
Hervé Worou AFOUDA	Consultant associé

Contact:

Ministère du cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC)

Tél: +22921318045

Email:dgec_mcvdd@gmail.com

01 BP 3621 Cotonou, Bénin